



/// LA FOUILLOUSE

INFOS MAIRIE / VIE SCOLAIRE / VIE ASSOCIATIVE / VIE SPORTIVE

JUIN 2012



Notre avenir ? Saint-Etienne Métropole

DOSSIER / P.23



Budget / p.6

**Conseil Municipal
des Enfants / p.34**

NUMERO

107



Simand Portails

Portes de garage • Portails • Automatismes • Volets battants • Clôtures • Interphones

La Rejaillère • 42480 La Fouillouse

T. 04 77 74 22 19 - F. 04 77 74 08 94

marcel.simand@wanadoo.fr • www.simand-portails.fr



EURL FREDERIC TETE

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

VMC - Automatisation - Alarme - Courant faible

19 Allée du Levant - 42480 La Fouillouse

Tél. 06 77 04 26 76 - Fax. 09 57 23 03 18

tetefrederic@gmail.com

Plomberie ■ Chauffage ■ Zinguerie

ballistreri

Gilles Ballistreri

4 route de Saint-Héand ■ 42480 LA FOUILLOUSE

Tél./Fax 04 77 50 43 74 ■ Port. 06 03 06 64 39

BRUNO LOUISON

PLOMBERIE - ZINGUERIE - CHAUFFAGE CENTRAL - SANITAIRE

SARL - ALLÉE DU TRIAGE
42480 LA FOUILLOUSE

04 77 30 57 99

MENUISERIE BOIS/PVC/ALU JAY PIERRE

Menuiseries diverses, placards, parquets...
Installation complète de cuisines et salles de bains

62, rue de la libération - 42480 la Fouillouse

Tél. 04 77 30 10 01 / 06 81 55 43 66

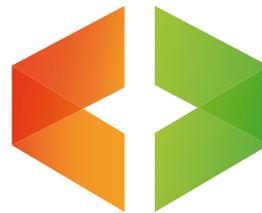
Fax. 04 77 52 58 96

ARNAUD JEAN-FRANÇOIS

CHAUFFAGE - SANITAIRE ÉNERGIES RENOUVELABLES

17 rue des Grandes Maisons - 42480 LA FOUILLOUSE

Tél. 04 77 30 27 81 - jeflo.arnaud@orange.fr



AGENCE

DIAGNOSTIC

IMMOBILIER

DIAGNOSTICS PLOMB/AMIANTE • CERTIFICAT DE SUPERFICIE
ENERGÉTIQUES GAZ/ELECTRICITÉ • MISE EN COPROPRIÉTÉ
DIAGNOSTIC TECHNIQUE (S.R.U) • ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉS

LA FOUILLOUSE - AMBERT

TEL. 04 77 46 69 39

www.agence-diagnostic-immobilier.com

JULLIEN FOREST



— Chambre funéraire —

POMPES FUNEBRES

Organisation complète obsèques
Transport de corps avant et après mise en bière
Intervention toutes communes
Articles funéraires

04 77 36 43 19

À 5 minutes par la nouvelle route

Rond-point Peyrardes
42160 ANDREZIEUX- BOUTHÉON

EDITORIAL

p3

INFOS MAIRIE

p5

Budget
Animations

p6
p13



ÉDITORIAL

Les élections du 6 mai nous ont donné un nouveau président, monsieur François Hollande, et même si la commune a voté majoritairement (63%) pour Nicolas Sarkozy, la démocratie doit être respectée. Lorsque vous lirez ce bulletin, les nouveaux députés seront élus et le pays retrouvera son calme électoral pendant presque deux ans.

Notre grand dossier concerne le délicat problème de l'intercommunalité. J'espère que nos administrés pourront comprendre plus facilement la décision du Conseil Municipal d'accepter la fusion avec Saint-Etienne Métropole.

Quant aux autres projets en cours dans le village :

- Le chantier du pôle enfance, dont la commission d'appel d'offre a validé presque toutes les entreprises, devrait commencer en juin
- Le P.L.U. pourrait être un peu retardé du fait de l'annulation du Schéma de Cohérence Territoriale par le Tribunal Administratif
- L'étude d'urbanisme du centre bourg et plus précisément du secteur de la mairie a fait l'objet d'une réunion extraordinaire du Conseil Municipal début juin
- Le projet de la nouvelle maison de retraite se poursuit et la commission d'appel d'offre aura lieu à l'automne
- Le site internet termine son élaboration et devrait être opérationnel en septembre.

Enfin, la saison culturelle s'est terminée brillamment avec la troupe du Coteau. Le centre social nous a dévoilé une merveilleuse exposition de tous ses travaux et l'objectif feuillantins nous a émerveillés par la qualité de ses images. Nous avons décidé cette année de mettre en valeur et de récompenser cinq personnes ou associations selon des critères sportifs ou personnels ; cette manifestation aura lieu le 8 septembre lors de la réception des nouveaux feuillantins.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour souhaiter à tous un bon été, de bonnes vacances et surtout beaucoup de soleil.

Le Maire, Yves Partrat

COMITÉ DES FÊTES

p18



VIE ÉCONOMIQUE

p19

DOSSIER : INTERCOMMUNALITÉ

p23



VIE SCOLAIRE ENFANCE - JEUNESSE

p34

VIE ASSOCIATIVE

p39



VIE SPORTIVE

p45

ETAT CIVIL

p52

AGENDA

p53

TRIBUNE LIBRE

p54

**LYONNAISE DES EAUX,
ACTEUR LOCAL
IMPLIQUÉ DANS LA VIE
DES TERRITOIRES**

AGENCE
LOIRE/HAUTE-LOIRE
873, r^{te} de la Péronnière
42320 LA GRAND-CROIX
www.lyonnaise-des-eaux.fr

N° Azur 0 810 443 443

suez
environnement

Lyonnaise
des Eaux



Un électricien à votre service

Roberto CALTAGIRONE

Electricité générale
Informatique & téléphone
Alarme intrusion & incendie
Chauffage & ventilation
Energies renouvelables

Chemin de la Rozalière - 42480 LA FOUILLOUSE
Tél./Fax : 04 77 30 26 34 - P. 06 99 86 21 20
arti-elec@hotmail.fr

SARL RICCIARDI

- PLATRERIE -
- PEINTURE -
- DECORATION -

62 rue de la Liberation - 42480 LA FOUILLOUSE
T 09 61 39 82 92 - 06 11 19 69 07

**L'ATELIER
QUALITE CERTIFIEE**



04 77 900 900
www.cargom.fr

JUSQU'À **-38%** SUR VOTRE VOITURE NEUVE

LA FOUILLOUSE

HONDA
The Power of Dreams



Nouveautés 2012

HONDA 1^{ÈRE} AVENUE

www.hondamoto-saintetienne.com

8 Place Villebœuf
Saint-Etienne

04 77 47 28 28



MOTUL



Travaux : les projets en cours

Requalification et mise en sécurité de l'allée de l'Aviation



Cette allée a une structure de chaussée très insuffisante et par conséquent la voirie est fortement dégradée. A ce jour, elle présente un fort danger pour la circulation automobile et pour les cyclistes, malgré les entretiens récurrents.

De plus, cette allée ne permet pas aux nombreux piétons et promeneurs d'admirer la vue depuis le belvédère et de se déplacer en toute sécurité car, à l'origine, aucun trottoir ou cheminement de piétons n'ont été prévus.

Les services techniques de la commune nous ont proposé un projet d'aménagement de cette voirie que nous avons accepté. Il comprend :

- La mise en place d'une voie de circulation dont la structure

de chaussée permettrait de recevoir une circulation dense de véhicules à faible vitesse (50 km/h maximum). De plus, la voie sera délimitée par des bandes de rives en peinture permettant de bien calibrer visuellement la chaussée.

- La création d'un cheminement piétons afin d'assurer la sécurité des promeneurs dans le sens sortie de Beccaud.

Ce projet comporte deux tranches de travaux (550m de voie). La commune va lancer un marché à procédure adaptée pour une première tranche (300m de voie). La réalisation de ces travaux est prévue en période de vacances d'été.

Jean Bacconin

Projets futurs

Des projets sont actuellement à l'étude :

- Le lotissement du chêne de la Dame
- Le lotissement Beauvallon
- Une intervention sur les collecteurs et branchements de l'assainissement et de l'eau pluviale
- La réfection de la voirie

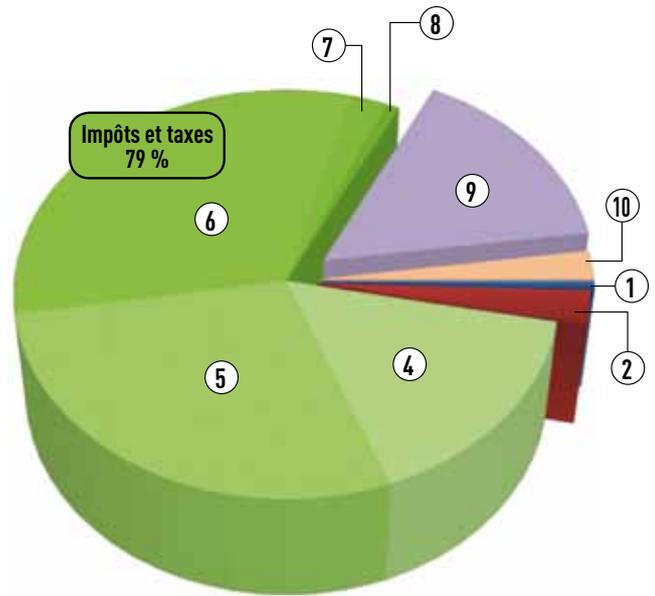
Jean Bacconin

Budget de la Commune

FONCTIONNEMENT 2012

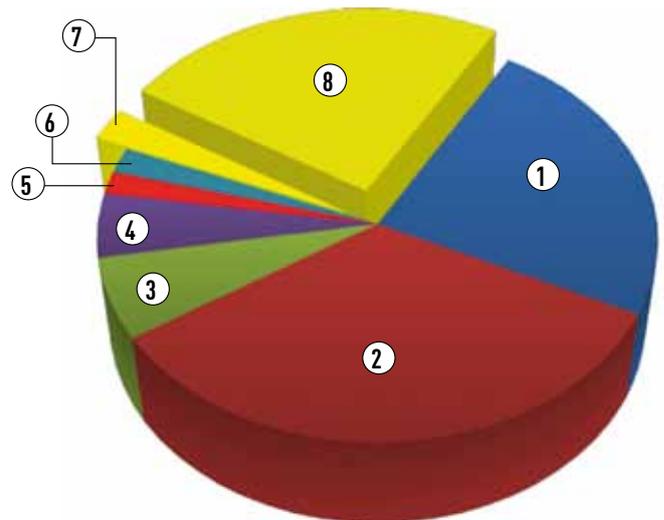
Recettes

1	Remboursements divers	21 000 €
2	Produits de services	109 500 €
3	Opérations d'ordres entre section	795 €
4	Taxe d'habitation	651 504 €
5	Taxes foncières	1 151 933 €
6	Intercommunalité	1 293 962 €
7	Taxe sur l'électricité	93 000 €
8	Autres	33 500 €
9	Dotations et participations	634 204 €
10	Autres produits gestion courante	90 500 €
11	Produits exceptionnels	5 000 €
TOTAL		4 084 898 €



Dépenses

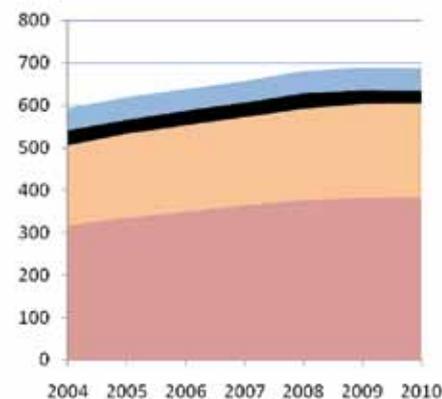
1	Charges à caractère général	974 000 €
2	Charges de personnel	1 374 500 €
3	Autres charges de gestion courante	264 745 €
4	Subvention aux écoles et associations	210 000 €
5	Charges exceptionnelles et dépenses imprévues	72 393 €
6	Charges financières	82 700 €
7	Amortissement des investissements	106 560 €
8	Virement à la section d'investissement	1 000 000 €
TOTAL		4 084 898 €



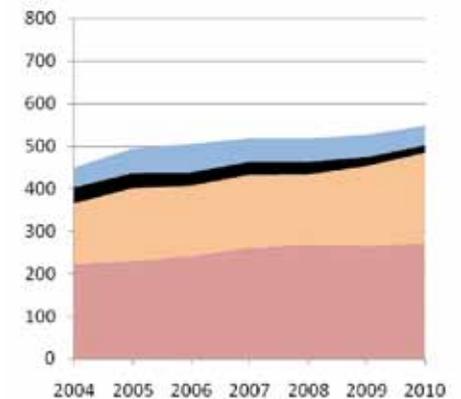
ET LES AUTRES COMMUNES ?

Les dépenses de fonctionnement par habitant de notre commune sont globalement inférieures de 20 % à celles de communes relevant de la même « strate » statistique. Les dépenses de personnel sont inférieures de 30 % à celles de communes comparables, et les charges financières (intérêts d'emprunt) inférieures de 45 %.

Dépenses de fonctionnement des communes de même strate statistique (€/hab.) :



Dépenses de fonctionnement de la commune de La Fouillouse (€/hab.) :

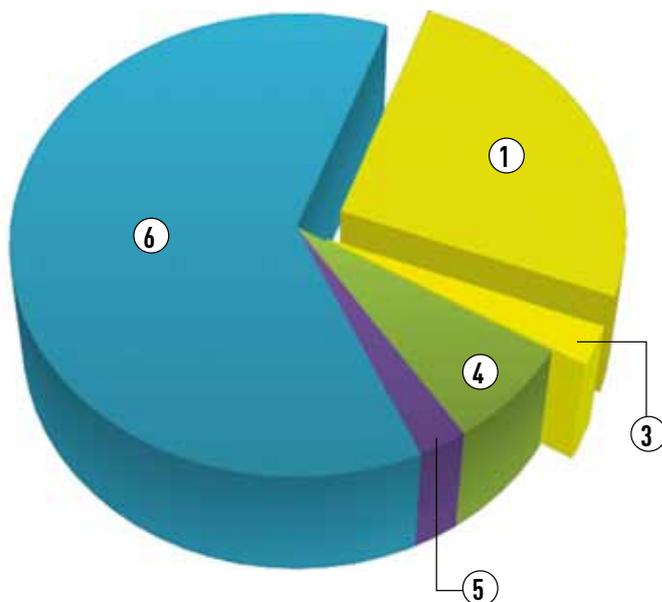


■ Subventions + contingent par hab.	■ Achats et charges externes par habitant
■ Charges financières par habitant	■ Charges de personnel par habitant

INVESTISSEMENT 2012

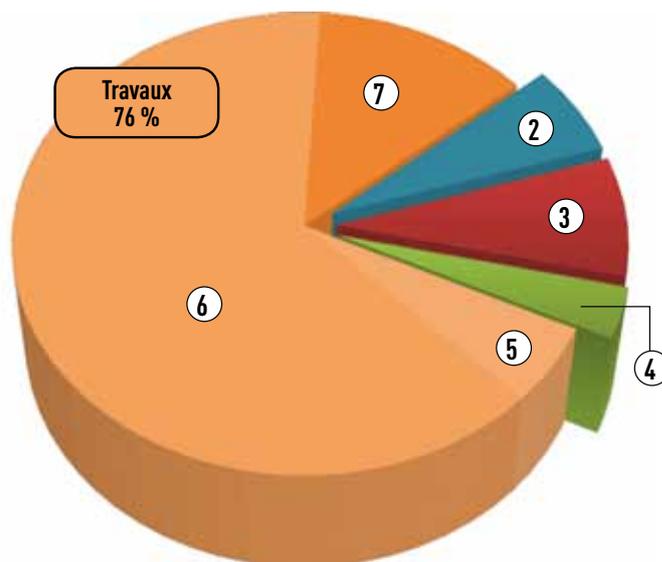
Recettes

1	Virement de la section de fonctionnement	1 000 000 €
2	Produits de cession	5 000 €
3	Amortissements	106 560 €
4	Remboursement TVA, taxe d'aménagement	281 000 €
5	Subventions d'investissements	101 751 €
6	Emprunts	2 447 850 €
7	Dépôts et cautionnements reçus	1 000 €
TOTAL		3 943 161 €



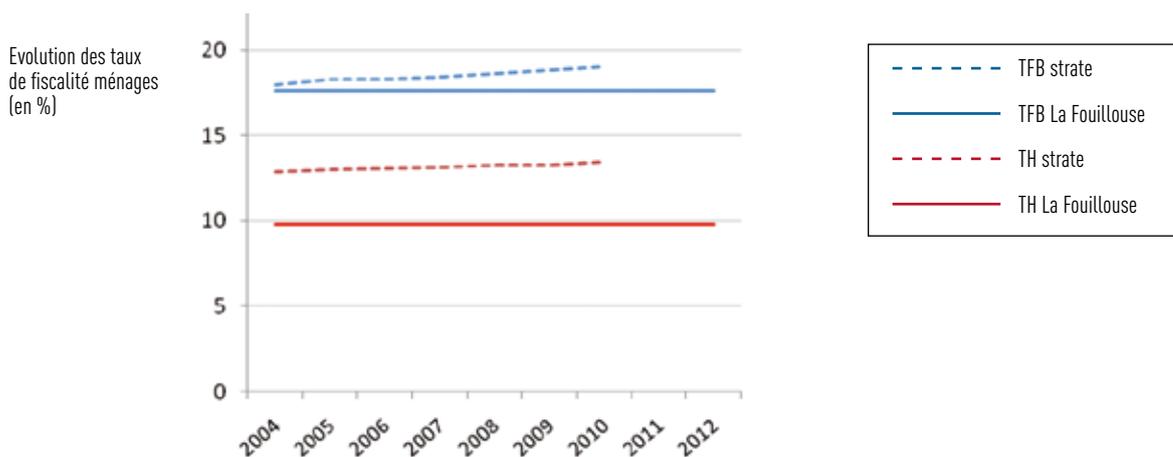
Dépenses

1	Opérations d'ordre entre section	795 €
2	Remboursement d'emprunts	249 366 €
3	Etudes	330 000 €
4	Subventions d'investissement	140 000 €
5	Travaux courants et achats de matériels	213 000 €
6	Pôle Enfance	2 500 000 €
7	Autres travaux	510 000 €
TOTAL		3 943 161 €



ET LES AUTRES COMMUNES ?

Les taux de taxe d'habitation (TH) et de taxe sur le foncier bâti (TFB) sont restés constants depuis 2004. Notre commune n'a pas connu l'augmentation des taux de fiscalité constatée, à l'échelle nationale, dans les communes relevant de la même « strate » statistique.



Eté 2012



Dans le cadre du Plan Canicule, les personnes qui souhaitent bénéficier d'une vigilance doivent s'inscrire en Mairie.

Ce fichier est ouvert aux personnes de plus de 65 ans ou porteuses de handicap (âgées de plus de 60 ans et bénéficiaires d'une carte d'invalidité, de l'Allocation Adulte Handicapée (AAH), de l'Allocation Compensatrice Tierce Personne (ACTP), d'une pension d'invalidité CPAM...) Ces personnes peuvent également être enregistrées à la demande d'un tiers (Parents, professionnels de santé, services

sociaux) à condition qu'elles-mêmes ou leurs représentants légaux aient exprimé leur consentement par écrit.

Pour les personnes souffrant de maladies chroniques, consultez votre médecin traitant afin de vérifier si les médicaments augmentent les risques en cas de chaleur accablante et demandez les conseils à suivre.

Assurez-vous d'une surveillance régulière par un membre de la famille, des amis, des voisins ou des services de maintien à domicile.

Conseils préventifs en cas de fortes chaleurs :

- Fermer les volets
- Boire beaucoup de liquide sans attendre d'avoir soif
- Eviter les boissons alcoolisées ou à forte teneur en caféine
 - S'installer si possible dans un endroit frais
- Eviter les activités et les exercices intenses en extérieur
- Se protéger du soleil, porter des vêtements légers et de préférence de couleur pâle et un chapeau
 - Prendre une douche ou un bain à l'eau fraîche
- Se pulvériser d'eau le visage et les autres parties du corps découvertes avec un brumisateur ou une bombe aérosol d'eau



Sécurité routière, quelques rappels !

La prévention routière au cœur des préoccupations du groupe de travail Travaux et Aménagements du Conseil Municipal des Enfants.

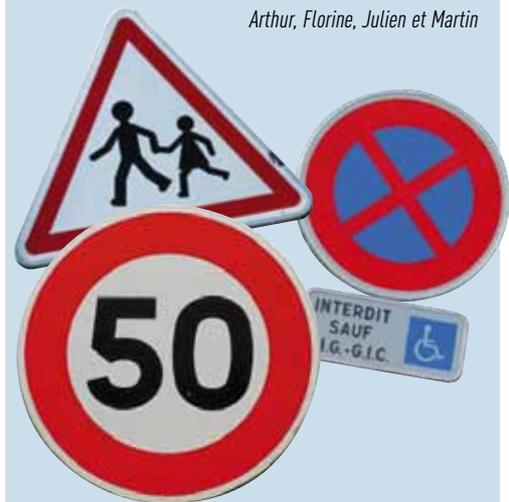
Arthur, Florine, Julien et Martin l'ont décidé lors de leur réunion à la cantine, le lundi 19 mars : il faut sensibiliser les Feuillantins à la prévention routière, pour que piétons, cyclistes et automobilistes puisse circuler en toute sécurité.

Ils vous rappellent donc ces quelques règles :

- Respecter les limitations de vitesse
- Respecter les arrêts minutes : ils ne sont pas faits pour stationner !!
- Respecter la proximité des écoles : pensez à nous, ralentissez !
- Respecter les zones où circulent les piétons
- Se garer correctement : une place par véhicule !
- Ne pas se garer sur les places réservées aux personnes handicapées
- Respecter les panneaux « interdiction de stationner »
- Attacher sa ceinture, c'est la première chose à faire en montant en voiture !
- Mettre un casque en vélo, et à moto, c'est indispensable !

Protégez-nous, protégez-vous, protégeons les Feuillantins !

Arthur, Florine, Julien et Martin



Communauté de communes

Compétence gestion des déchets

Deux collectes en porte à porte

BACS VERTS
Pour les déchets ménagers :
 le mardi entre 3h et 12h
 (mardi et vendredi dans le centre bourg)
 Ces déchets doivent être mis dans des sacs fermés.

BACS JAUNES
Pour les déchets recyclables :
 le vendredi entre 12h et 22h
 une semaine sur deux (semaine paire)
 Ces déchets seront mis en vrac dans ce bac.

ATTENTION
 Les bacs contenant des déchets non conformes peuvent être refusés.
 Les dépôts sauvages ou à côté des bacs sont formellement interdits.
 Les voies de circulation doivent permettre la collecte en toute sécurité (stationnement, élagage...)

Les bacs individuels seront rentrés après la collecte ; ils ne doivent pas rester en permanence sur le domaine public.

Les déchèteries

Pour les objets encombrants et pour tous les déchets verts qui doivent y être déposés. Le compostage à domicile est encouragé, les usagers peuvent contacter la CCPSG pour plus d'informations sur la fourniture de bac à composter à tarif préférentiel.

Points d'apport volontaires

Sur la commune : 8 colonnes pour le verre et 3 pour le textile, les chaussures et la maroquinerie dont 3 points collecte associée verre et textile. Les Perrotins, les Pervenches, salle polyvalente, 20 avenue Jean Faure, rue de Saint Just.

A noter que ces collectes sont mises en place par 3 associations : Terre des hommes, Ecofripe, et Phitex qui trient, récupèrent pour leurs associations d'entraide, mais aussi revendent pour retraiter en chiffon notamment.

Le règlement complet est consultable sur le site : www.cpsg.fr

NUMERO VERT : 0800 000 213
 appel gratuit d'un poste fixe pour toute question relative aux déchets.



Protection de l'environnement, quelques rappels !

Le groupe de travail Environnement du Conseil Municipal des Enfants souhaite sensibiliser les feillantins à la protection de notre cadre de vie.



Aurélie, Mathilde, Pauline et Solène se sont réunies à la cantine scolaire lundi 26 mars. Elles ont décidé de s'adresser aux Feillantins, pour les inviter à protéger l'environnement. Elles vous rappellent donc ces quelques règles :

- Ne jetez pas vos papiers par terre, ni vos mégots !
- Arrêtez de polluer nos rivières
- Ramassez les besoins de votre chien
- Utilisez les nombreuses poubelles à disposition sur la commune
- Pensez au tri sélectif !
- Pensez à éteindre la lumière quand vous sortez d'une pièce
- Halte au gaspillage de l'eau !

Respectons ces quelques règles pour vivre dans un environnement plus sain.

Respectons notre planète !!!

Aurélie, Mathilde, Pauline et Solène.

Eaux pluviales et plan d'aménagement et de développement durables : impacts sur le plan local d'urbanisme

Une petite centaine de Feuillantins a assisté à la réunion publique salle polyvalente le 26 avril. Les bureaux d'étude ont présenté leurs travaux et un document de synthèse, le zonage d'assainissement et des eaux pluviales, sera soumis à enquête publique prochainement.

Il met en évidence un programme de travaux à réaliser dans les années à venir. Il détermine des secteurs où la circulation des eaux pluviales doit rester libre de toute urbanisation pour ne pas aggraver la situation.

Il détermine aussi les zones où des aménagements de bassins de rétention sont nécessaires et il précise aux propriétaires ou aux aménageurs les règles de gestion et de construction à respecter : taux d'imperméabilisation, rétention, récupération des eaux de pluies...

Ce document aura donc un impact dans le futur Plan Local d'Urbanisme qui devra respecter les contraintes mises en évidence par ces études.



DERNIÈRE MINUTE

URBANISME : SCOT et PLU

Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) SUD LOIRE vient d'être annulé par le tribunal administratif. Cela va perturber le déroulement de la procédure du nouveau PLU, en cours d'élaboration à La Fouillouse. Il est encore trop tôt pour l'évaluer mais il est certain que cela va, malheureusement, entraîner un retard dans l'adoption de notre futur Plan Local d'Urbanisme.



Nouvelle « opération façades » de 2012 à 2014

Le conseil municipal a voté un nouveau règlement pour l'attribution de subventions lorsque des travaux sont réalisés sur les façades des propriétés du centre bourg.

L'accent sera mis sur la nécessité de préserver ou restaurer la qualité architecturale : les actions sur la préservation des pierres et briques, la restauration des menuiseries et volets bois, le nettoyage des génoises ou des corniches, la rénovation des encadrements d'ouverture ainsi que l'utilisation des techniques appropriées de ravalement seront privilégiées. Des taux de subvention différents (35%, 20% ou 10% et plafonnés) seront attribués selon la nature des travaux. Par exemple on pourra obtenir une aide sur un ravalement partiel comprenant

un soubassement en pierres à reminéraliser et des volets bois à peindre. Les bâtiments concernés doivent être situés dans un périmètre défini. Cette opération est fixée pour une durée de trois ans jusqu'à fin 2014. Une demande préalable en mairie permet d'obtenir un rendez-vous avec l'architecte en charge de l'opération qui établira une fiche-conseil et informera de la procédure à respecter pour pouvoir bénéficier de l'aide de la commune. Le paiement sera conditionné au respect des prescriptions.

Une permanence est assurée en mairie
le 1^{er} vendredi de chaque mois
de 14h à 15h

Charte phytosanitaire : pourquoi la commune n'enlève plus toutes les mauvaises herbes ?

Les produits phytosanitaires sont utilisés pour protéger les végétaux de certains organismes nuisibles (champignon, insectes...) ou pour détruire la végétation spontanée (mauvaises herbes...) mais ils entraînent une pollution importante des milieux naturels.



réalisation d'un plan de désherbage est en cours ainsi que la conservation des zones enherbées ou l'utilisation de méthodes alternatives. Ces mesures seront progressivement appliquées sur notre commune.

Nous invitons les particuliers et les jardiniers à s'engager dans cette démarche.



Les jardinerias ainsi que divers organismes peuvent vous renseigner, par exemple :

- **La CROPPP > www.croppp.org**
cellule régionale de prévention des pollutions par les pesticides
- **L'agence de l'eau Loire-Bretagne > www.eau-loire-bretagne.fr**
- **La FRAPNA Loire > www.frapna-loire.org**
- **La FREDON Rhône-Alpes > www.fredonra.com**

Pour en savoir plus :
www.croppp.org



Les travaux de construction du Pôle Enfance débuteront cet été

La commission appel d'offre de la commune a mis la touche finale au lancement des travaux de construction du futur Pôle Enfance, en désignant 21 entreprises qui seront chargées de réaliser les différents lots du projet (terrassement, gros œuvre, menuiseries, charpentes, habillages intérieurs, chauffage, espaces verts...).

Seul le lot « Carrelage » n'a pu être attribué en raison d'un prix des offres trop élevé, mais une nouvelle procédure simplifiée et rapide permettra de désigner l'entreprise retenue prochainement. Les premiers travaux débuteront donc dans le courant de l'été, en commençant par la démolition de l'actuelle maison des Cèdres. La livraison de l'ouvrage achevée est prévue pour intervenir durant l'automne 2013. Cet appel d'offre faisait suite à une première mise en concurrence intervenue en fin d'année 2012, mais dont le résultat avait été jugé



infructueux en raison des prix proposés par les candidats. La municipalité avait alors décidé de ne pas y donner suite, et de débiter une nouvelle consultation. La nouvelle mise en concurrence a permis de conclure ces marchés à un prix global assez

proche des prévisions (4 620 000 € HT environ). Cette démarche aura occasionné un retard de plusieurs mois dans le démarrage du chantier, mais elle aura aussi permis une économie importante sur le coût des travaux.

“ La livraison de l'ouvrage achevée est prévue pour intervenir durant l'automne 2013. ”

Départ aux espaces verts

Laurent Angénieux, responsable des espaces verts, a quitté ses fonctions à la Mairie de La Fouillouse pour rejoindre Saint Etienne Métropole, sa nouvelle structure d'accueil lui permettant d'évoluer de façon plus importante dans sa carrière.

Le travail qu'il a effectué pendant les neuf dernières années fut mis en valeur lors d'un petit vin d'honneur offert par la municipalité le 1^{er} mars.

M. le Maire a rappelé l'implication, la convivialité et le sourire bienveillant de Laurent que tous les habitants ont pu constater lors de ces années. Le conseil municipal a présenté à Laurent ses vœux de réussite professionnelle, en n'écartant pas un éventuel « retour vers le futur ».

Le Maire, Yves Partrat



Recevoir FRANCE 3 LOIRE



A 19h18, France 3 Rhône-Alpes propose simultanément sur l'agglomération stéphanoise deux éditions locales (7') :

l'édition locale de France 3 Loire (identifiée France 3 sur le téléviseur) et le journal du Grand Lyon (identifié France 3 Rhône sur le téléviseur) : ces éditions sont disponibles sur le canal 3 ou 800. La recherche automatique des canaux doit se faire sur le téléviseur. L'édition France 3 Loire, n'étant pas disponible sur l'ADSL (box).

Pays d'Art et d'Histoire du Forez

Qu'est-ce que le Pays d'Art et d'Histoire du Forez ?

C'est un territoire, défini par le Ministère de la Culture, remarquable par son patrimoine et distingué par un label. La Fouillouse fait partie du Pays d'Art et d'Histoire du Forez et notamment des 33 Places Fortes du Forez dessinés dans l'Armorial Revel du XV^{ème} siècle.

Le siège du Pays d'Art et d'Histoire est à Champdieu avec le Pays du Forez. Le Pays d'Art et d'Histoire gère les guides conférenciers des visites proposées.

Programme 2012 des visites du Pays d'Art et d'Histoire

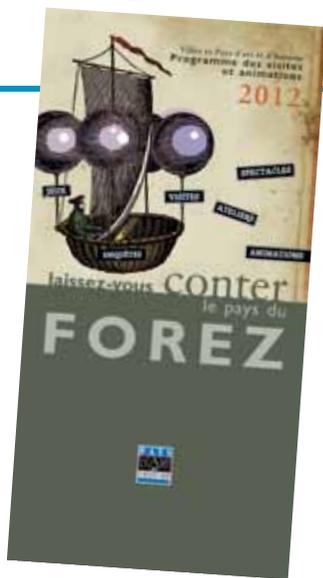
Il s'agit d'une sélection, demandez la brochure au Pays d'Art et d'Histoire.

DANS LE RÉSEAU DES PLACES FORTES DU FOREZ :

- **Samedi 16 juin** : Pause gourmande, comme au XVIII^{ème} siècle au château de Sury.
- **Mercredi 11 juillet** : Splendeurs médiévales sous le bon duc Louis II de Bourbon à Saint-Bonnet-le-Château.

VISITES EN FAMILLE :

- **En juillet et en août** : La forteresse de Couzan
- **Judi 19 juillet** : Les mystères du Moulin, au Moulin des Massons à Saint-Bonnet-Le-Courreau



SPÉCIALES « BALCONS DU FOREZ » :

- **Vendredi 27 juillet** : Contes et légendes du Haut-Forez

L'ÉTÉ DES 8 - 12 ANS :

- **Mardi 17 juillet** : Atelier Vitrail, la couleur de l'imagination, à Saint-Galmier
- **Mardi 24 juillet** : L'art de construire au Moyen-âge, à Montverdun

RENDEZ VOUS AU JARDIN :

- **2 et 3 juin** : Château de Vaugirard à Champdieu

RENDEZ VOUS AU VILLAGE :

- **Samedi 18 août** : Leigneux, des histoires et de l'art

VISITES « AU CLAIR DE LUNE » :

- **Mardi 24 juillet** : Nocturne du prieuré de Champdieu

Des expositions, les maisons thématiques : Sauvain, Cervières...

Plus de quarante visites guidées vous sont proposées pour découvrir le Forez.

Demandez le programme :

En mairie
Au Pays d'art et d'histoire
Sur le site : www.paysduforez.fr

Illuminations

La municipalité poursuit son travail d'embellissement des illuminations du village.

Les Feuillantins ont pu ainsi découvrir la mise en valeur de l'église et de la Mairie, pendant les fêtes de Noël.

Le Maire, Yves Partrat



Commémoration du 11 Novembre



En ce jour de souvenir, la population feuillantine était nombreuse pour un moment de recueillement au monument aux morts. Après une belle lecture par les enfants des écoles, une vibrante marseillaise a été chantée par la chorale de la Folhliole. Le traditionnel verre de l'amitié clôturait la cérémonie.

Valérie Picq

Commémoration



A l'appel du secrétariat d'Etat aux anciens combattants, le conseil municipal a organisé la cérémonie de commémoration de fins des guerres d'Afrique, le 5 décembre dernier.

Les anciens d'Algérie ont répondu présents et la cérémonie s'est clôturée par un vin d'honneur.

Le Maire, Yves Partrat

Transports BAYARD

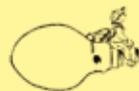


Transports Nationaux
toutes distances et tous tonnages
Stockage E.R.F (Surface 20000 m²)

Le Vorzelas - BP 726
42484 LA FOUILLOUSE

 **04 77 30 15 97**

Télécopie 04 77 30 15 48



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE Guy Rousset

Chauffage électrique - Ventilation - Isolation

Le Brûlé - 42480 LA FOUILLOUSE
Tél. 04 77 30 55 84



04 77 30 29 34
Votre Spécialiste depuis 2003 !

Vente / Dépannage à domicile (déductible des impôts)
Installation / Cablage réseau - Particuliers et Entreprises

8 Rue des Grandes maisons 42480 La Fouillouse - www.ordisolution.fr

SACER

POUR ALLER PLUS LOIN

SUD-EST

TRAVAUX ROUTIERS
&
TRAVAUX PARTICULIERS

Secteur Saint-Etienne - ZA La Prairie - BP 45 - 42340 Veauche
Tél. 04 77 94 78 88 - Fax 04 77 54 76 45

MINIPHONE*
La Ville a son revêtement routier *Primé Décibel d'Or

LIEU DIT LA PORCHÈRE - RN82

m
La mode

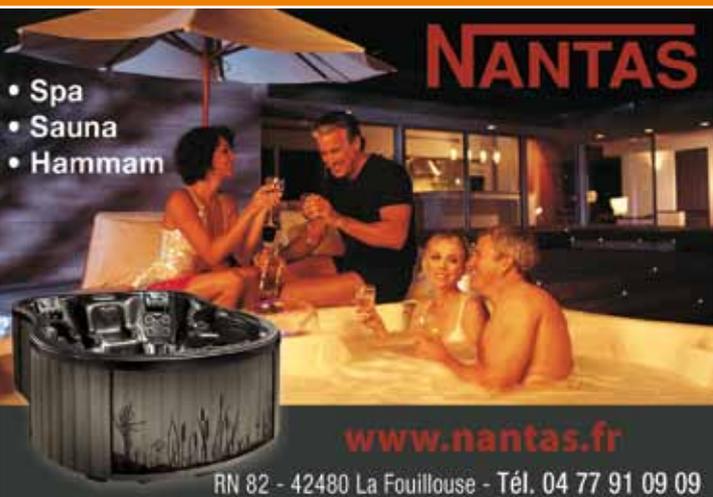
Prêt-à-porter
Masculin et Féminin

300m²
de prêt-à-porter
& accessoires



OUVERT : le lundi de 14h à 19h - du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h

LIEU DIT LA PORCHÈRE RN 82 - LA FOUILLOUSE - T. 04 77 20 00 20



NANTAS

- Spa
- Sauna
- Hammam

www.nantas.fr
RN 82 - 42480 La Fouillouse - Tél. 04 77 91 09 09

HÔTEL
BAR

*Hôtel de l'Europe**

RESTAURANT - TERRASSE - PARKING

Ouvert midi et soir du lundi au vendredi. Cuisine traditionnelle et goaurmande

56, avenue de la Libération - 42480 La Fouillouse
Tél. : 04 77 30 10 20

RIGAUD PAYSAGE

PEPINIERISTE - PAYSAGISTE

Création - Aménagement
Entretien parcs et jardins

Le Jullien 42330 AVEIZIEUX

tél. 09 71 37 10 36

CARRELAGE Xavier JAVELLE
de Père en Fils

Maître Artisan

Spécialiste des terres cuites

www.javelle-carrelage.fr

Beccaud 42480 LA FOUILLOUSE

 **04 77 30 13 87**

Fax. : 04 77 30 23 93

Téléthon 2011



Les Feuillantins ont encore été très solidaires pour le 25^{ème} Téléthon.

17 481 €

en faveur de la recherche ont pu être reversés à l'AFM. Lors de la cérémonie de remerciements, Monsieur le Maire a pu remercier toutes les associations du village qui ont œuvré afin de mobiliser la population. Le samedi 3 décembre 2011 une soirée dansante autour d'un repas avait réuni de nombreuses familles feuillantines.

Encore une fois MERCI à toutes et à tous pour votre participation.... Rendez-vous en fin d'année !

Valérie Picq



Meilleurs vœux 2012



La salle polyvalente va bientôt être trop exigüe pour accueillir toutes les associations, artisans, commerçants, entrepreneurs, Feuillantins... aux traditionnels vœux du Maire et de son Conseil Municipal.

Même le Conseil Municipal des enfants (fraîchement élu) était présent. Après les discours, chacun a pu échanger autour d'un buffet réalisé par le traiteur de la commune.

Valérie Picq



Repas de Noël à la cantine



Un bon souvenir pour les 255 enfants, record absolu, qui ont savouré le succulent repas de fêtes préparé par les cuisinières de la cantine.

La fréquentation de la cantine est en constante augmentation et dépasse souvent les 200 enfants par jour, dont une cinquantaine des écoles maternelles. La qualité du repas et son prix raisonnable contribuent à son succès.

L'équipe municipale, très attentive à ce service a travaillé sur les conditions d'application de la

nouvelle loi qui oblige à vérifier la variété des produits, l'équilibre des rations, la fourniture de produits frais et la vérification de la préparation sur place de nombreux plats, l'obligation d'introduire des produits achetés en circuit court et/ou de culture bio.

Le pain est livré par les trois boulangeries feuillantes, la viande est fournie par les bouchers et les produits laitiers et légumes par l'épicerie. Le porc sera commandé au GAEC des Perrotins, le poisson frais vient de la poissonnerie du marché, ainsi que les pommes, poires et fruits de saisons, fournis par le producteur de Valfleury.

Dans les jardins d'Oasis, entreprise d'insertion pour le maraichage à Saint Just Saint Rambert, nous allons choisir la fourniture de légumes bio.

Jacqueline Just

Noël des enfants



Un avant-goût de Noël planait sur la salle polyvalente pour les enfants des deux écoles de notre commune.

Le mardi 13 décembre au matin

pour les maternelles et l'après midi pour les primaires.

Thierry Midi venu des montagnes de Pralognan la Vanoise enchantait les enfants avec son spectacle de Célestin et le trésor du père Noël. Une distribution de papillotes et de mandarines clôturait le spectacle.

Valérie Picq



Noël des Anciens



Pour les fêtes de fin d'année (le jeudi 15 décembre), la municipalité a organisé un après-midi festif à la salle polyvalente. Autour d'un goûter, nos seniors ont pu assister à un superbe spectacle-cabaret, de la troupe Parfum d'étoile, un voyage en chansons d'hier à aujourd'hui... Un après-midi réussi.

Pour ceux qui ne pouvaient assister au spectacle une distribution de colis de Noël avec l'aide des enfants du Conseil Municipal avait été organisée le mercredi. Le Père Noël était présent pour le plus grand plaisir des petits et des grands... Un remerciement tout spécial au Club de Loisirs des Retraités qui, chaque année, répond présent pour aider à la mise en place et au service lors du spectacle. Et une tendre pensée au Père Noël... il se reconnaîtra ! Rendez-vous à tous pour la prochaine édition.

Valérie Picq

Noël à la maison de retraite

Avec l'aide de l'association le Fil du Temps, Monsieur le Maire, n'a oublié personne à l'approche des fêtes de fin d'année. Nos résidents de la maison de retraite se sont vus offrir par la municipalité un petit colis de Noël. Un moment d'échanges et convivialité fort apprécié.

Valérie Picq



Carnaval des enfants

Une météo clémente, des petits Feuillantins hauts en couleurs, des mamans aussi ! Un joli spectacle de jongleries... voilà la recette de ce jour festif pour les enfants du village. La preuve en images...

Valérie Picq



Comité des fêtes...

Saison culturelle



Depuis l'automne dernier, nous avons proposé des animations très variées.

En novembre, le premier salon du jeu vidéo a rassemblé jeunes et moins jeunes, manettes en main, pour s'affronter dans des joutes animées devant les écrans. Peu avant Noël, l'Ensemble Contrasts nous a charmé avec la musique de Mozart avant de nous entraîner dans l'ambiance espagnole d'Albeniz et de Piazzola.

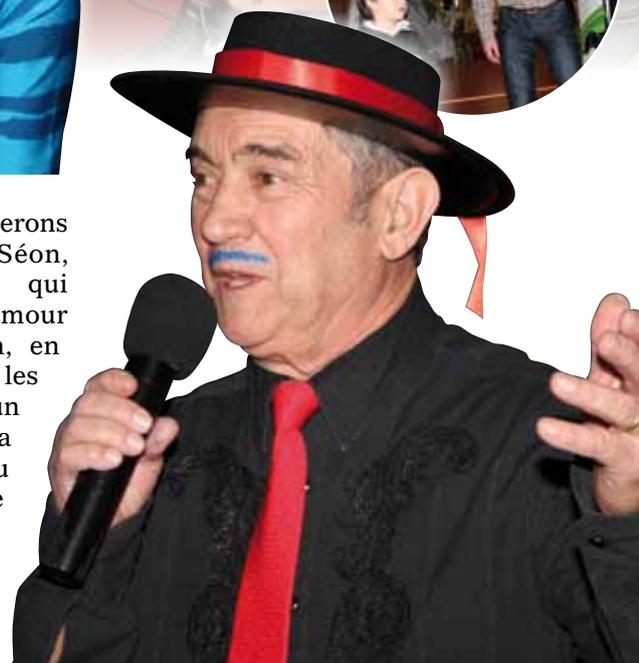
Enfin, le printemps s'est annoncé enfiévré avec la musique sud-américaine et l'ambiance latino et ses sambas, tangos et autres lambada. Les Feuillantins qui avaient répondu présent n'ont pas regretté leur soirée !!

La saison 2011-2012 s'est achevée le 12 mai avec la comédie musicale de Henri Giraud, pastiche de La Petite Maison dans la Prairie. Nous préparons activement la prochaine saison :

Si vous êtes intéressé par la saison culturelle 2012/2013 du comité des fêtes, merci de le faire savoir par courriel à fetes.fouillouse@gmail.com

Nous sommes en train de bâtir une saison 2012-2013 qui plaira, nous l'espérons, à tous les publics. On commencera le 13 octobre avec une soirée dédiée à la musique du groupe U2, en novembre avec le 2^{ème} salon du jeu vidéo « Fouillouz Games ».

En février 2013, nous accueillerons la soprano Catherine Séon, accompagnée d'un pianiste qui interprêtera des chants d'amour de toutes les époques. Enfin, en mai, une soirée yéyé « Salut les Copains » précédée par un défilé de voitures anciennes. La collaboration avec le théâtre du Parc prendra place sans doute en décembre. Nous essayons de tenir compte dans notre programme des spectacles et animations préparés par les



autres associations (Union musicale, Amis de l'Orgue, commerçants...).

Ces projets lointains ne doivent pas nous empêcher de préparer la Fête de la Musique, le jeudi 21 juin et le bal du 7 juillet où toutes les générations de Feuillantins sont attendues pour célébrer la Fête Nationale.

Nicole Bonnardel
Christine Fontvieille



Chez Lapeyre... on pousse les murs !

Installés depuis vingt ans à La Fouillouse, à La Porchère, les établissements Lapeyre se trouvaient à l'étroit dans des locaux devenus exigus ! La mise en valeur dans les show-rooms ne correspondait plus aux attentes de la clientèle et les conditions de travail n'étaient plus performantes. Il était temps de pousser les murs, c'est chose faite depuis début novembre.

750 m² d'exposition

Le nouveau magasin, totalement repensé, est désormais doté d'une nouvelle salle d'exposition aérée, lumineuse, qui met en scène les cinq métiers de l'enseigne : aménagements intérieurs, salles de bains, cuisines, menuiserie et revêtements de sols.

« Désormais l'accueil est placé au cœur du magasin ce qui facilite l'orientation et l'information des visiteurs. »

Pour Cédric Dupont, le directeur, « la situation antérieure devenait intenable ; l'accueil clientèle n'était pas satisfaisant. Nous avons tombé un mur ce qui nous offre une aire d'exposition de 750 m² au lieu de 400 ; désormais l'accueil est placé au cœur du magasin ce qui facilite l'orientation et l'information des visiteurs ».

Grosses transformations aussi pour les livraisons camions et la réception des marchandises clientèle.

« Tout a été repensé pour faciliter l'entrée et les sorties des uns et des autres, en tenant compte, surtout, de la sécurité de tous ».

Ces réaménagements, attrayants et efficaces, ont conduit la direction à étoffer les effectifs. Deux vendeurs-conseils sont arrivés portant ainsi le staff à 17 (ils étaient 8 à l'ouverture il y a 20 ans).

« Dans quelques temps nous passerons à 19. C'est un impératif si on veut continuer notre développement et faire face à la demande et coller à nos objectifs. »



Yves Partrat inaugure le nouveau Lapeyre !

L'inauguration de ces nouveaux locaux a eu lieu le vendredi 4 novembre en présence d'Yves Partrat maire de La Fouillouse, Jean-Pierre Taite, maire de Feurs, Jean François Lacour délégué régional de Lapeyre, Michel Cottier responsable des ventes, Eric Combaut, directeur des travaux Lapeyre... mais aussi de Roland Romeyer, président de l'ASSE et de quelques vieilles gloires vertes : Rocheteau, Guillou, Patrick Revelli, sans doute étonnés mais ravis de découvrir en bonne place dans le show-room une salle de bain aux couleurs de l'ASSE !

LAPEYRE C'EST :

- 90 ans cette année
- appartient au groupe St Gobain.
- Tous les produits catalogue sont fabriqués en France.
- Chiffre d'affaire actuel de Lapeyre La Fouillouse : 5 millions d'€ (6 millions en 2008).
- Prévisionnel pour les années futures : 6 millions pour 2012... et vitesse de croisière en 2015 à hauteur de 9 millions d'€.
- Coût des travaux de l'extension : 750 000 €.

La compagnie des boutiques feuillantines

Qualité et chaleur du commerce de proximité

Le marasme économique semble vouloir s'atténuer. Notre village, touché mais pas abattu, veut rester attrayant. L'élection d'un nouveau président : Jean Verzeletti Combes, gérant du bar-restaurant « La première fois », à la tête de la compagnie des boutiques feuillantines est un signe pour l'avenir.

Nous essayons d'animer nos commerces, de nous interroger sur les besoins et services que nous pouvons apporter pour le bien de chacun.

Un jeu pour la période de Pâques a été proposé à tous les Feuillantins. Réunissant la mairie, les écoles, les associations et le centre de Loisirs, ce fut un réel succès et un bonheur que de voir défiler devant nos boutiques tous ces Feuillantins cherchant les œufs cachés dans nos vitrines.

Il nous semble nécessaire de rester très à l'écoute de vos volontés et de l'évolution de la vie. Notre village est très agréable à vivre et doit le rester. Les boutiques présentes sur la commune sont des commerces de proximité et non des enseignes qui ne vous reconnaissent pas quand vous entrez chez eux. La qualité et la chaleur vont être les maîtres mots de nos commerces.

Nicolas Revil

Nadège Posse, le développement stratégique !

Un plus pour les petites entreprises...
et les associations !

Feuillantine de naissance, titulaire d'un Master en gestion, Nadège Posse a domicilié son entreprise coursière des Vignes, à La Fouillouse.

Après un passage express à la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Loire, elle prend conscience que rien n'existe pour les TPE (très petites entreprises) et PME (petites et moyennes entreprises). Elle décide alors de lancer sa propre affaire. Le développement stratégique s'adresse à trois types de public :

- Le développement TPE et PME. Les TPE-PME font face aujourd'hui à des problèmes de rentabilité et de développement commercial, Nadège Posse leur apporte des solutions telles que l'aide à la définition de stratégie globale, l'aide à la pérennisation d'entreprise, l'accompagnement du chef d'entreprise ou encore la formation.

- La vie associative. Avec la baisse des subventions, les associations ont

de plus en plus de mal à se pérenniser. Leur gestion devient de plus en plus complexe. Développement stratégique leur apporte des outils en matière de management, communication et utilisation des leviers de financements.

- La création d'entreprise ou la reprise d'activité. L'accompagnement peut se faire sur le long terme ou de manière plus ponctuelle, sur des points précis.

Le développement stratégique touche tous les domaines d'activités. C'est cette variété qui rend le métier si intéressant. Nadège souligne également l'importance du relationnel.

En activité depuis novembre dernier, elle dresse d'ores et déjà un bilan positif de son statut de chef d'entreprise et comme elle le dit si bien, « elle s'éclate dans [son] travail ! »



Nadège Posse
Développement Stratégique

Coursière des Vignes
42480 LA FOUILLOUSE

developpementstrategique@gmail.com

TÉL. : 06 98 27 79 72



Grabianoux Paysagiste

Jean Yves Grabianoux, 46 ans, s'est installé en tant que paysagiste depuis le 1^{er} février sur notre commune.

Originaire d'une famille de paysans, il a toujours été attiré par la nature. Fort d'une expérience de plus de 20 ans dans ce domaine, il a choisi de se mettre à son compte. Après un passage par la floriculture et la pépinière, il a été séduit par le côté créatif et artistique du métier de paysagiste.

Ce métier a de multiples facettes. En effet, si le souhait du client prime, il faut également l'orienter vers des espèces auxquelles il n'aurait pas pensé, et plus adaptées aux conditions climatiques. Il faut aussi se tenir

au courant des nouveautés : de nouvelles espèces, plus résistantes, font leur apparition sur le marché.

Son objectif ; changer l'esprit des jardins. La préférence de Jean-Yves Grabianoux va vers les plantes méditerranéennes, quoi de mieux pour amener un peu de soleil à La Fouillouse.

Il propose également des petits travaux de maçonnerie, tonte, débroussaillage, taille de haie, élagage, plantation de haies et d'arbustes... La préparation des potagers, le fleurissement, les balconnières et les massifs sont également ses spécialités !

Contact :

04 77 95 78 18

ou 06 31 24 77 01

Du lundi au vendredi

Laurence Messenger

Naturopathe et praticienne NAET

Originaire de La Fouillouse, Laurence Messenger a ouvert son cabinet de naturopathie, avenue Jean Faure, il y a maintenant plus d'un an.

Son expérience de vie face à la maladie lui a permis de découvrir la naturopathie, il y a 15 ans. Depuis elle y est naturellement fidèle.

Laurence est diplômée de l'Académie Européenne des Médecines Naturelles (Paris), et pratique la naturopathie holistique : la personne est prise en charge sur tous les plans : physique, psychique et émotionnel. Elle est également diplômée NAET, Méthode scientifique spécifique aux allergies.

Agréées par plus de 21 mutuelles, les séances peuvent être en partie remboursées.

La naturopathie, qu'est-ce que c'est ?

La naturopathie est un ensemble de pratiques visant à aider l'organisme à guérir de lui-même, par des moyens exclusivement naturels : plantes, huiles essentielles, compléments alimentaires, fleurs de Bach... Elle permet de solutionner naturellement la plupart des désordres fonctionnels ou chroniques, troubles digestifs, circulatoires... (préalablement diagnostiqués par un médecin) et s'inscrit en complément de la médecine conventionnelle.

La méthode NAET

NAET (Nambudripad's Allergy Elimination Techniques) est une technique naturelle d'élimination des allergies conçue il y a plus de 25 ans aux États-Unis par une équipe de neurobiologistes et de professionnels de la santé. NAET s'adresse donc à toutes les personnes souffrant d'allergies, quelle que soit la nature des substances responsables (Pollens, poils de chats, poussières, lait...).

Laurence Messenger propose également d'autres types de consultations : mincir naturellement et durablement et organise également des séjours bien-être de 4 jours dans le Pilat pour laisser le corps se « re-pauser » avec massages, atelier bien-être, petites ballades...



Laurence Messenger
 11 avenue Jean Faure
 42480 LA FOUILLOUSE
Tél : 04 77 50 41 49
 email : lm@naturopathe42.fr
www.naturopathe42.fr



Denis Thibaud

Un nouveau docteur au village

Après plus de trente années d'exercice à La Fouillouse, le docteur Thomas a décidé de prendre du repos, de souffler un peu. Ses patients ne l'oublieront pas et nous lui souhaitons de profiter longtemps de cette retraite bien méritée.



Son remplaçant est un jeune docteur de la région : Denis Thibaud, 31 ans. Originaire de Saint-Priest-en-Jarez, il a fait ses études de médecine à la fac de Saint-Etienne ; l'internat en 2009 et la thèse deux ans plus tard. Après quelques remplacements il a décidé de s'établir... et c'est dans notre village qu'il a souhaité pratiquer la médecine généraliste.

« Je réside à La Talaudière, alors je voulais rester dans les environs que je connais bien... plus jeune j'ai fait beaucoup de vélo dans les bois, sur les petites routes qui jouent à saute mouton autour de La Fouillouse ».

S'il apprécie son environnement, il avoue par contre ne pas bien connaître le village en lui-même.

« C'est le Conseil de l'Ordre qui m'a mis en relation avec le docteur Thomas, je pense avoir fait le bon choix... je suis là désormais pour quelques dizaines d'années, c'est important de se sentir bien. On verra avec le temps, mais j'ai bien l'intention de m'investir un peu dans la vie feuillantine ».

On risque peut-être de revoir le Docteur Denis Thibaud pédaler sur nos chemins les jeudi après midi...
« Ce sera ma demi-journée de fermeture, de détente... ».

Enfin un petit conseil, surtout ne le déranger pas les jours de grand prix de Formule 1, c'est un fana ! *« J'ai hérité de cette passion et celle du kart, de mon père, un Couramiaud, fervent admirateur d'Alain Prost ».* Sur l'histoire de la Formule 1, le nouveau docteur est incollable !

DÉMÉNAGEMENTS



SOBOCZYNSKI



- DÉMÉNAGEMENTS PARTICULIERS • TRANSFERTS ADMINISTRATIFS •
- DÉMÉNAGEMENTS MILITAIRES •
- GARDE MEUBLES •



www.soboczynski.com

DEVIS
GRATUIT

• AGENCE : 27, av. de la Plaine - 74000 ANNECY
04 50 23 65 24

• SIÈGE : Z.I. Le Buisson - 42230 ROCHE-LA-MOLIÈRE
04 77 90 61 23

PLOMBERIE - SANITAIRE

Le sanitaire selon votre imagination

Pose d'éléments de sanitaires design ou de toute simplicité (lavabo, WC, évier, Baignoire, cabine de douche, hydrothérapie, lave main...)

Pose de robinetterie que vous aimez le style retro ou moderne, vous trouverez certainement votre bonheur parmi toutes les marques que nous vous proposons.

Installation des préparateurs d'eau chaude sanitaire (cumulus électrique, chauffe-eau instantané, production d'eau chaude solaire...)

Installation des réseaux d'eau froide et chaude.

CHAUFFAGE ÉNERGIE RENOUVELABLE

La chaleur à votre dimension

Installateur depuis trente ans, avec une expérience dans le domaine du chauffage et de l'installation des énergies renouvelables, nous prions en main vos chantiers de la mise en œuvre des réseaux, jusqu'à la mise en route de votre installation, aussi bien dans le domaine de la chaudière traditionnelle que celui de la pompe à chaleur.

L'entreprise ESTADES a pour vocation la maîtrise de la chaleur au service des particuliers et de l'industrie. Cette vocation s'exprime par une adaptation constante aux exigences techniques, ainsi qu'aux besoins de ses clients.

SARL ESTADES
Chauffage Sanitaire Zinguerie

47, Rue Gauthier DUMONT 42 100 Saint-Étienne

ESTADES Professionnel
Tél. : 06 03 58 13 97 Fax : 04 77 55 35 64

ESTADES Particulier
Tél. : 06 78 36 27 61 Fax : 04 77 55 04 70

TRAVAUX PUBLICS

BERCET

109 rue Max St Genest 42340 VEAUCHE

Tél. 04 77 54 60 77 Fax 04 77 54 75 41

bercet@bercet-tp.fr

Une entreprise spécialisée en réseaux et voirie à proximité de chez vous

CITROËN LA FOUILLOUSE
Réparateur agréé - Agent Commercial

SARL Cuisinier

VENTE NEUF
OCCASION
MECANIQUE
TOLERIE
PEINTURE
CARROSSERIE

RN 82 LA FOUILLOUSE 42480
Tél. 04 77 30 12 60 - Fax 04 77 30 11 93

La Ferme Bertholet

Charcuterie Agneaux Bœuf Veaux

Vente à la ferme les vendredis et samedis

LES PERROTINS-LA FOUILLOUSE
T. 04 77 36 58 83

Depuis 1920

INCROYABLE MAIS VRAI ENFIN LA SOLUTION POUR VOS COFFRAGES !

Chemin du Moulin - 42480 La Fouillouse

Tél. : 04 77 32 58 69

ets.chapal@wanadoo.fr - www.chapalindustrie.com



Notre avenir ? Saint-Étienne Métropole

“ Sujet ô combien brûlant depuis plus d'un an, nous abordons aujourd'hui dans le cadre de notre grand dossier le sujet de l'intercommunalité : avantages et inconvénients ; la théorie et la pratique. ”

Le Maire, Yves Partrat



**SAINT-ETIENNE
métropole**



1 - Quelques notions sur l'intercommunalité

L'émiettement communal en France (36 700 communes) conduit à une dispersion des moyens nécessaires à l'accomplissement, par les services publics, de leurs missions vis-à-vis de la population.

En réponse à cette situation, l'intercommunalité permet aux communes de se regrouper au sein d'un établissement public de coopération intercommunale (ex : EPCI) afin d'assurer ensemble certaines missions (ex : collecte des ordures ménagères, assainissement...) et de mettre en place de véritables projets de développement économique, d'aménagement, d'urbanisme ou d'environnement à l'échelle d'un territoire plus vaste. Elle est devenue un instrument de l'organisation rationnelle des territoires.

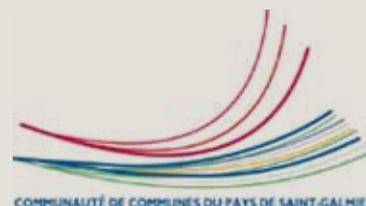
Syndicats intercommunaux et EPCI

On distingue deux types d'intercommunalités :

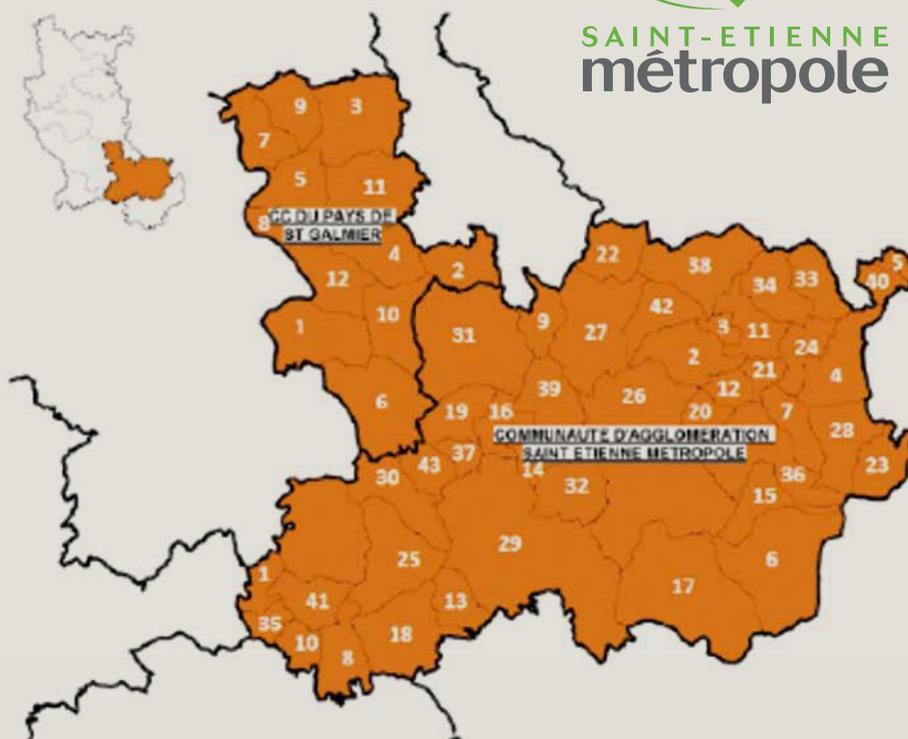
> Les syndicats intercommunaux, chargés de gérer certaines activités ou services publics bien précis : c'est le cas par exemple du SIPROFORS, dont la mission unique consiste à produire l'eau potable consommée par les habitants de ses communes membres (et notamment ceux de La Fouillouse).

> Les EPCI à fiscalité propre, qui sont dotées de ressources propres provenant essentiellement de la fiscalité directe (ex : taxe professionnelle) et de taxes et redevances perçues à la place ou parfois en supplément des communes (ex : taxe d'enlèvement des ordures ménagères). En retour de ces recettes, ces EPCI sont chargés par la loi et par leurs statuts d'assumer certaines missions incombant auparavant aux communes.

Les réformes entamées depuis plusieurs années par l'Etat tendent à encourager le regroupement et le transfert des missions des communes vers des EPCI à fiscalité propre, recouvrant un territoire vaste correspondant à de réels enjeux locaux.



SAINT-ETIENNE
métropole



- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT GALMIER**
1. Andrézieux-Bouthéon
 2. Avelizieux
 3. Bellegardo en Foras
 4. Chambœuf
 5. Cuzieu
 6. La Fouillouse
 7. Montrond les Bains
 8. Firres
 9. Saint André la Puy
 10. Saint Bonnet Les Oules
 11. Saint Galmier
 12. Veauche

- COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DE SAINT ETIENNE**
- | | | |
|----------------------------|----------------------------|-----------------------------|
| 1. Ceclaire | 16. La Tour en Jarez | 31. Saint-Héand |
| 2. Colliou | 17. La Valla en Gier | 32. Saint-Jean-Bonnefonds |
| 3. Chagnon | 18. Le Chambon Feugerolles | 33. Saint-Joseph |
| 4. Châteauneuf | 19. L'Etrat | 34. Saint-Martin-la-Plaine |
| 5. Dargoire | 20. L'Horme | 35. Saint-Paul-en-Cornillon |
| 6. Doizieux | 21. Lorette | 36. Saint-Paul-en-Jarez |
| 7. Farnay | 22. Mercenod | 37. Saint-Friest-en-Jarez |
| 8. Firminy | 23. Pavézin | 38. Saint-Romain-en-Jarez |
| 9. Fontanès | 24. Rive de Gier | 39. Sorbiers |
| 10. Fraissac | 25. Roche la Mollière | 40. Tartaras |
| 11. Génilac | 26. Saint Chamond | 41. Urieux |
| 12. La Grand Croix | 27. Saint Christe en Jarez | 42. Valfeury |
| 13. La Ricamarie | 28. Salmie-Croix-en-Jarez | 43. Villars |
| 14. La Taludière | 29. Saint-Etienne | |
| 15. La Terrasse sur Dorlay | 30. Saint-Genest-Lerpt | |



Les avantages de l'intercommunalité

L'intercommunalité permet de faire « plus », et « mieux », sur un territoire pertinent : l'exercice de certaines missions n'a que peu de sens si l'on ne l'envisage qu'à l'échelle de la commune. Par exemple, les choix faits par une commune en matière d'assainissement peuvent avoir un impact à grande échelle sur la qualité des eaux d'une région. De même, le fonctionnement d'une piscine accueillant des enfants scolarisés, sera plus efficace s'il est organisé en coordonnant les besoins de toutes les communes concernées.

Dans certains domaines, l'intercommunalité permet l'exercice de missions qui, bien qu'incombant aux communes, ne pouvaient être exercées par elles de manière efficace faute de moyens suffisants, voire ne pouvaient être exercées du tout. C'est par exemple le cas du développement économique, ou de la promotion touristique.

Plus généralement, l'intercommunalité permet de réaliser des économies d'échelles : la mutualisation des services engendre une diminution des coûts et une augmentation des moyens. L'existence d'EPCI à fiscalité propre permet en outre de faire disparaître la concurrence fiscale entre les communes puisque l'EPCI perçoit un taux identique de taxe professionnelle sur l'ensemble de son territoire, au lieu de taux différents sur chaque commune. La mise en commun des produits fiscaux per-

met en outre d'amortir les chocs : l'impact de la disparition d'une entreprise est mutualisé entre les communes membres. A l'inverse, l'implantation d'une entreprise nouvelle sur une commune bénéficie à toutes les communes membres de l'EPCI.



2 - Les différents types d'EPCI à fiscalité propre et leurs compétences

Les communautés de communes

Créés par la loi du 6 février 1992, les communautés de communes regroupent plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave.

Les communautés d'agglomération

Créés par la loi du 12 juillet 1999, les communautés d'agglomération regroupent plusieurs communes d'un seul tenant et sans enclave, comportant au moins 50 000 habitants, autour d'une ou plusieurs communes de plus de 15 000 habitants. La loi prévoit pour chaque catégorie d'EPCI l'obligation d'exercer certaines missions spécifiques en lieu et place des communes. En plus de ces compétences « obligatoires », les communes peuvent également librement décider de transférer à l'EPCI les compétences qu'elles souhaitent.

Cependant, elles ne peuvent exercer que les attributions qui leur ont expressément été confiées : les communes membres restent compétentes pour l'exercice des autres missions.

Exemple des compétences exercées par la Communauté de communes du Pays de Saint Galmier (CCPSG) et Saint Etienne Métropole (SEM)

COMPÉTENCES	CCPSG	SEM
OBLIGATOIRES	<ul style="list-style-type: none"> - Développement économique - Aménagement de l'espace communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement économique - Aménagement de l'espace communautaire - Equilibre social de l'habitat - Politique de la ville dans la communauté
OPTIONNELLES	<ul style="list-style-type: none"> - Politique du logement social d'intérêt communautaire et action par des opérations d'intérêt communautaire en faveur du logement et des personnes défavorisées - Protection et mise en valeur de l'environnement, politique du cadre de vie - Politique sociale - P.L.I.E. 	<ul style="list-style-type: none"> - Création ou aménagement et entretien de voiries et parcs de stationnement d'intérêt communautaire - Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie - Assainissement des eaux usées - P.L.I.E.
FACULTATIVES	<ul style="list-style-type: none"> - Petite enfance - Assainissement individuel des eaux usées - Ordures ménagères - Nautiform - Eclairage public - Schéma des transports - Actions de développement en faveur des nouvelles technologies - Gestion des aires d'accueil des gens du voyage - Office de tourisme communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Actions de développement agricole - Aménagement durable du territoire - Propositions de création de zones de développement éolien - Schéma de développement touristique - Assurer le développement d'une identité communautaire autour du Design - Gestion des aires des gens du voyage existantes - Protection et mise en valeur de l'environnement - Actions nouvelles au titre de l'enseignement supérieur - Soutien à des manifestations et des événements sportifs et/ou culturels - Plan lumière - Technologies de l'information et de la communication - Conventonnement

3. La réforme des collectivités territoriales

La loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales prévoit le renforcement et la simplification de l'intercommunalité. Pour ce faire, les préfets doivent proposer, avec l'aide d'une commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) rassemblant les élus locaux, un schéma (SDCI).

La création de ce schéma doit répondre à trois objectifs :

- > la couverture intégrale du territoire par des EPCI à fiscalité propre et la suppression des enclaves et discontinuités territoriales
- > la rationalisation des périmètres des EPCI à fiscalité propre
- > la réduction du nombre de syndicats intercommunaux ou mixtes et notamment la disparition des syndicats de communes devenus obsolètes

Il prend en compte six critères :

- > la constitution d'EPCI à fiscalité propre regroupant au moins 5 000 habitants, seuil de population qui peut toutefois être abaissé en zone de montagne ;

> la définition de territoires pertinents au regard notamment des bassins de vie, des unités urbaines au sens de l'INSEE et des SCOT, sans cependant que de tels périmètres soient forcément à convertir automatiquement en périmètres intercommunaux ;

> la rationalisation des structures, notamment des syndicats, en matière d'aménagement de l'espace, de protection de l'environnement et de respect du développement durable ;

> l'accroissement de la solidarité financière entre les collectivités locales ;

> le transfert des compétences exercées par des syndicats de communes ou des syndicats mixtes à un EPCI à fiscalité propre ;

> la réduction du nombre de syndicats au regard en particulier de l'objectif de suppression des doubles emplois entre ceux-ci et des EPCI à fiscalité propre.



4. L'application locale de la réforme

Le préfet a présenté, au mois de mai 2011, un projet de schéma prévoyant l'intégration dans des communautés d'agglomération de plusieurs communautés de communes :



Périmètres actuels des communautés de communes et communautés d'agglomération

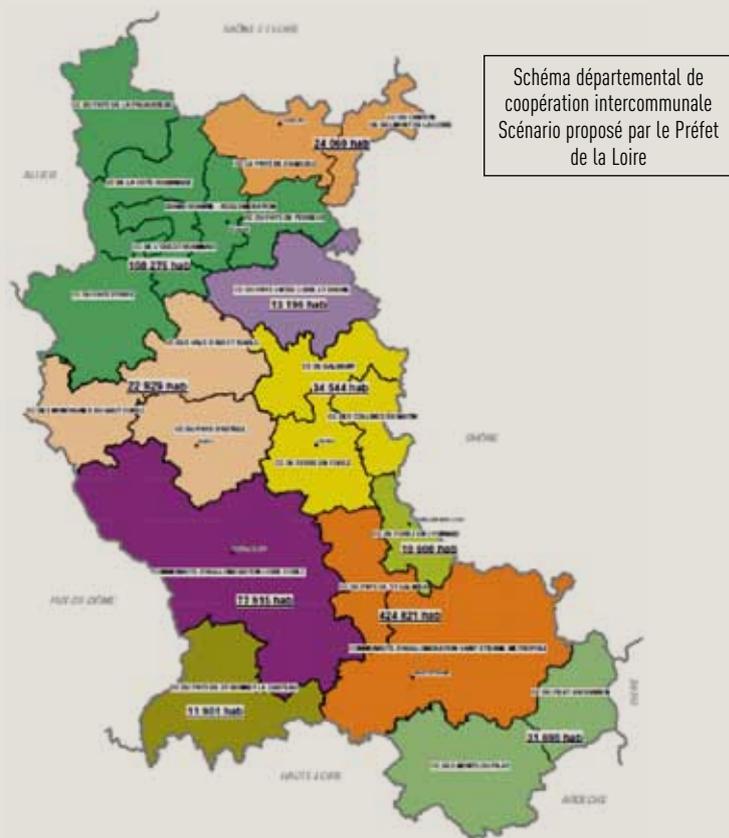


Schéma départemental de coopération intercommunale Scénario proposé par le Préfet de la Loire

Concernant notre territoire, le préfet de la Loire a proposé le regroupement de la Communauté de Communes du Pays de Saint Galmier (CCPSG) et de la Communauté d'Agglomération de Saint Etienne Métropole (SEM).

Ce projet est fondé sur les raisons suivantes :

- > Regroupement de 55 communes, 425 000 habitants
- > Appartenance des deux structures à un même schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- > Appartenance à un même bassin de vie et d'emploi

Mise en œuvre du schéma en 2012-2013

Jusqu'au 31 décembre 2012 :

- > Le préfet prend l'initiative de la consultation des assemblées délibérantes concernées par chaque projet figurant dans le schéma

- > Un arrêté préfectoral entérine chaque projet qui recueille l'accord de la moitié des communes concernées représentant la moitié de la population (y compris celui de la commune la plus peuplée si elle représente au moins le tiers de la population totale)

Jusqu'au 1^{er} Juin 2013 :

- > La CDCI est saisie sur le ou les projets qui n'ont pas recueilli l'accord réglementaire
- > Elle dispose d'un mois pour se prononcer (sinon avis favorable)
- > Elle peut, à la majorité des 2/3 de ses membres, introduire des modifications à condition qu'elles soient conformes à la loi.



Quelles politiques publiques conduites par SEM ?

Saint Etienne Métropole, c'est 18 Politiques Publiques :

- L'agglomération verte
- Se déplacer autrement
- Une gestion intelligente des déchets
- L'environnement au cœur de l'agglomération
- L'agglomération innovante et attractive
- Une vision pour l'enseignement et la recherche
- Politique de développement économique, de la recherche et de l'innovation
- Le design, moteur de l'agglomération
- L'emploi, un défi local
- La carte du tourisme
- Faire rayonner la culture du territoire
- Valoriser le patrimoine local
- Valoriser l'image du territoire
- Une agglomération sportive
- L'agglomération solidaire
- Soutenir les personnes handicapées
- Un territoire équilibré et solidaire
- Des logements de qualité pour tous
- Une politique de la ville efficace
- Le multimédia à l'école



Financièrement, qu'est-ce qui change ?

• Pour les ménages :

Actuellement, une partie des impôts locaux déjà payés par les ménages est reversée aux deux communautés par le département et la région. A cet égard, les montants perçus auprès des ménages ne changeront pas : ils seront simplement transférés à Saint-Etienne Métropole. A ces ressources s'ajoutera une fiscalité additionnelle, déjà en vigueur pour les habitants de Saint-Etienne Métropole, consistant en un taux supplémentaire perçu sur les quatre taxes et s'ajoutant à celui perçu par les communes.

	SEM (fiscalité additionnelle comprise)	CCPSG (fiscalité additionnelle non comprise)	ECART (pts)
Taxe d'habitation	10,56 %	9,59 %	0,97 pts
Taxe sur le foncier bâti	1,37 %	0 %	1,37 pts
Taxe sur le foncier non bâti	4,98 %	2 %	2,98 pts
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	7,45 %	9,45 %	- 2 pts

L'écart qui apparaît résulte donc de l'application par Saint Etienne Métropole du régime de fiscalité additionnelle, dont la mise en œuvre était également prévue sur le territoire de la communauté de communes du Pays de Saint-Galmier.

• Pour les entreprises :

La fusion des EPCI n'aura d'impact que sur la contribution foncière des entreprises dont le taux sera harmonisé, et le versement d'une contribution transport, sous réserve de la mise en service effective de réseaux de transport susceptibles de bénéficier à l'entreprise et à ses salariés.

	SEM	CCPSG	HARMONISATION ENVISAGÉE
Contribution foncière	27,71 %	23,84 %	26,8 %

5. Qu'en pensent-ils ?



POINT DE VUE

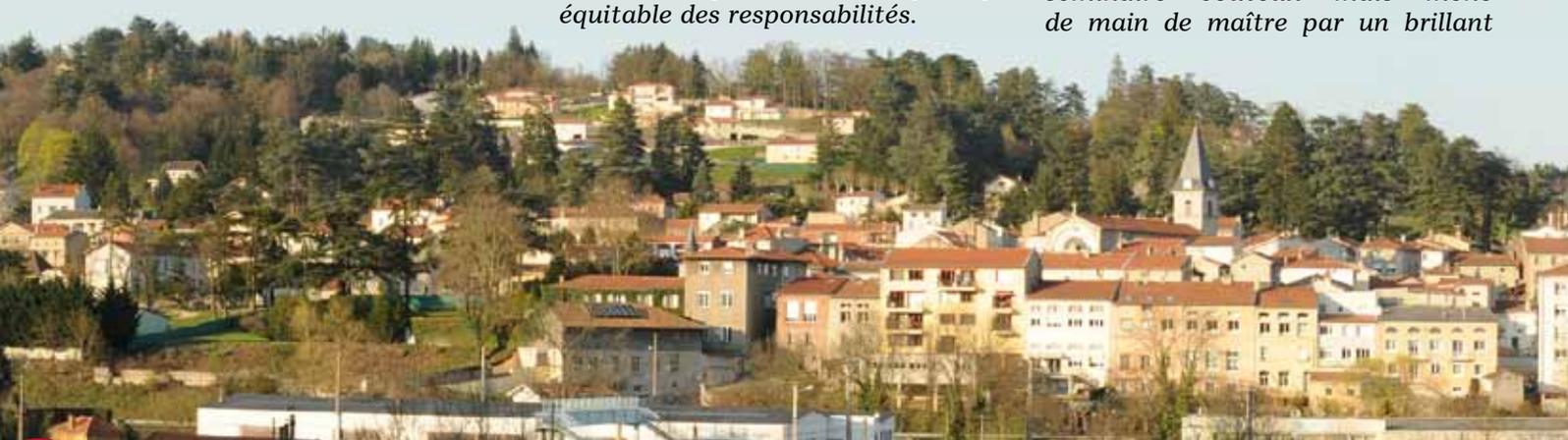
M. Partrat

Maire de La Fouillouse

Avant les élections de mars 2008 j'avais rencontré à plusieurs reprises Mme Girardon, aujourd'hui maire de Veauche et présidente de la CCPSG, et ses propositions de réduire le nombre de vice-présidents de la CCPSG ainsi que son expérience du milieu préfectoral et ses projets de mandat m'avaient séduit. J'avais ensuite discuté avec M. Schalk, maire d'Andrézieux-Bouthéon, qui souhaitait également présider au devenir de la CCPSG. Ne souhaitant pas moi-même pour des motifs professionnels briguer un poste de vice-président, j'avais proposé d'opérer entre eux une médiation, en vue de parvenir à un partage équitable des responsabilités.

Ma proposition n'a pas été retenue. Mme Girardon était devenue présidente de la CCPSG, et avait même évincé du poste de premier vice-président le maire d'Andrézieux-Bouthéon, commune la plus peuplée de la communauté et générant les plus importantes recettes fiscales.

Ce bref rappel, anecdotique, permet néanmoins d'expliquer le malaise qui régna depuis le début du mandat au sein de l'exécutif de la CCPSG. Plus grave fut l'immobilisme dans lequel la CCPSG s'est enfermée durant plus de deux ans, surtout sur le plan du développement économique... et il aura fallu l'organisation d'un séminaire coûteux mais mené de main de maître par un brillant



M. Vivien**Adjoint en charge de l'intercommunalité à La Fouillouse****Que pensez-vous du rapprochement avec SEM. ?**

J'ai été un des membres fondateurs de la conférence d'agglomération en 1998 pour essayer de récupérer le retard d'investissement dans l'agglomération du fait de l'absence de schéma directeur. Sept axes de coopération devaient être financés par les quatre EPCI participantes. Saint-Etienne Métropole a fait seule quelques actions prévues, comme la conception d'un Zenith ou la zone de Saint Jean Bonnefonds. Il est nécessaire de conforter la ville centre dans le cadre métropolitain. C'est le type de décision qui est politique et doit être prospectif, ce que nous avons fait.

Quelles sont vos interrogations ?

Elles sont à deux niveaux :

- vis-à-vis de la Préfète et ses services : sur le manque de concertation, la coopération entre EPCI ne s'improvise pas, et sur son argumentaire qui aurait dû le conduire à fusionner aussi la communauté de Loire-Forez, et sur le non respect du périmètre des contrats avec la Région ce qui va poser des problèmes, notamment de financement, pour des projets inscrits, comme pour la participation au Pays d'Art et d'Histoire.
- vis-à-vis des élus de Saint-Etienne Métropole qui se sont félicités du renfort financier mais pas du projet métropolitain plus ambitieux qu'ils pourraient réaliser avec la fusion.



ex-journaliste parisien (M. Wolf) pour mettre officiellement en évidence les lacunes patentes de la gouvernance de la communauté.

J'avais également dès 2008 rencontré à plusieurs reprises Maurice Vincent, président de SEM, et lui avais rapidement exprimé mon étonnement de voir que les communes de la CCPSG, si proches de Saint-Etienne et si bien dotées financièrement, ne participaient ni à la prise de décision ni au financement de tout ce qui fait une grande métropole (universités, hôpitaux, musées, salles de spectacle, stades, etc.). Ceci, alors même que l'existence et les conditions de fonctionnement de ces équipements ont une importance cruciale pour leurs habitants !

Aussi lorsque le préfet Pierre Soubelet proposa son schéma de fusion en 2011 il m'a semblé logique de le soutenir. Le conseil municipal de La Fouillouse confirma mon ressenti par 26 voix sur 27, et celui d'Andrézieux-Bouthéon exprima comme nous son avis favorable au projet de fusion.

L'importance de l'enjeu pour nos communes et pour le territoire de Loire Sud a bien été compris de l'ensemble des groupes politiques siégeant au sein de notre conseil

municipal, les groupes d'opposition s'étant d'ailleurs prononcés unanimement en faveur de la fusion.

La liste des compétences énumérées dans les divers articles précédents montre ce que la métropole stéphanoise peut nous apporter en matière de transports, de développement économique, d'équilibre social de l'habitat, de développement agricole, d'aide à l'informatisation des écoles... Au-delà de ces aspects immédiatement pratiques, il faut aussi rappeler à nos concitoyens que SEM vient d'adhérer

Nous avons tout à gagner à mener à bien le projet de fusion entre SEM et CCPSG.

au G4, qui l'associera avec le Grand Lyon et les communautés de Porte de l'Isère et du Pays Viennois pour constituer un pôle métropolitain à même de peser dans les décisions prises à l'échelle nationale et européenne. Rester en marge de ce grand rassemblement à trois kilomètres de SEM me paraîtrait une grave erreur pour nos enfants.

Il est exact de dire que cette fusion serait également un acte de solidarité financière, puisque certaines recettes fiscales de nos territoires (fiscalité des entreprises...) serviront à financer l'action de SEM. Mais il convient aussi de rappeler que



ces mêmes recettes ont de toutes façons été jusqu'à présent perçues par la CCPSG pour mettre en œuvre une autre forme de solidarité, très discutable celle-ci.

Car depuis 2008, quelles ont été les réalisations de la CCPSG ? Outre la construction d'un siège social, (pour un coût de 4,7 millions d'euro), la communauté semble avoir surtout été le moyen pour certains de ses membres de faire financer par d'autres communes leurs équipements, sans que les choix réalisés ne soient basés sur la recherche d'une véritable cohérence territoriale. Ainsi l'ajout en 2009 de la compétence « Petite Enfance » aux statuts de la CCPSG a-t-elle permis de faire financer par les 12 communes un jardin d'enfants à Veauche (coût estimé supérieur à 3 millions d'euros), ou encore l'acquisition de celui de Saint-Galmier.

Plus récemment, chacun d'entre nous a pu constater que cette « solidarité » a surtout servi au financement de campagnes de communication coûteuses (réunions publiques, insertions dans la presse, affichages) et de cabinets de consultants et d'avocats avec pour unique but de faire échec au projet de fusion.



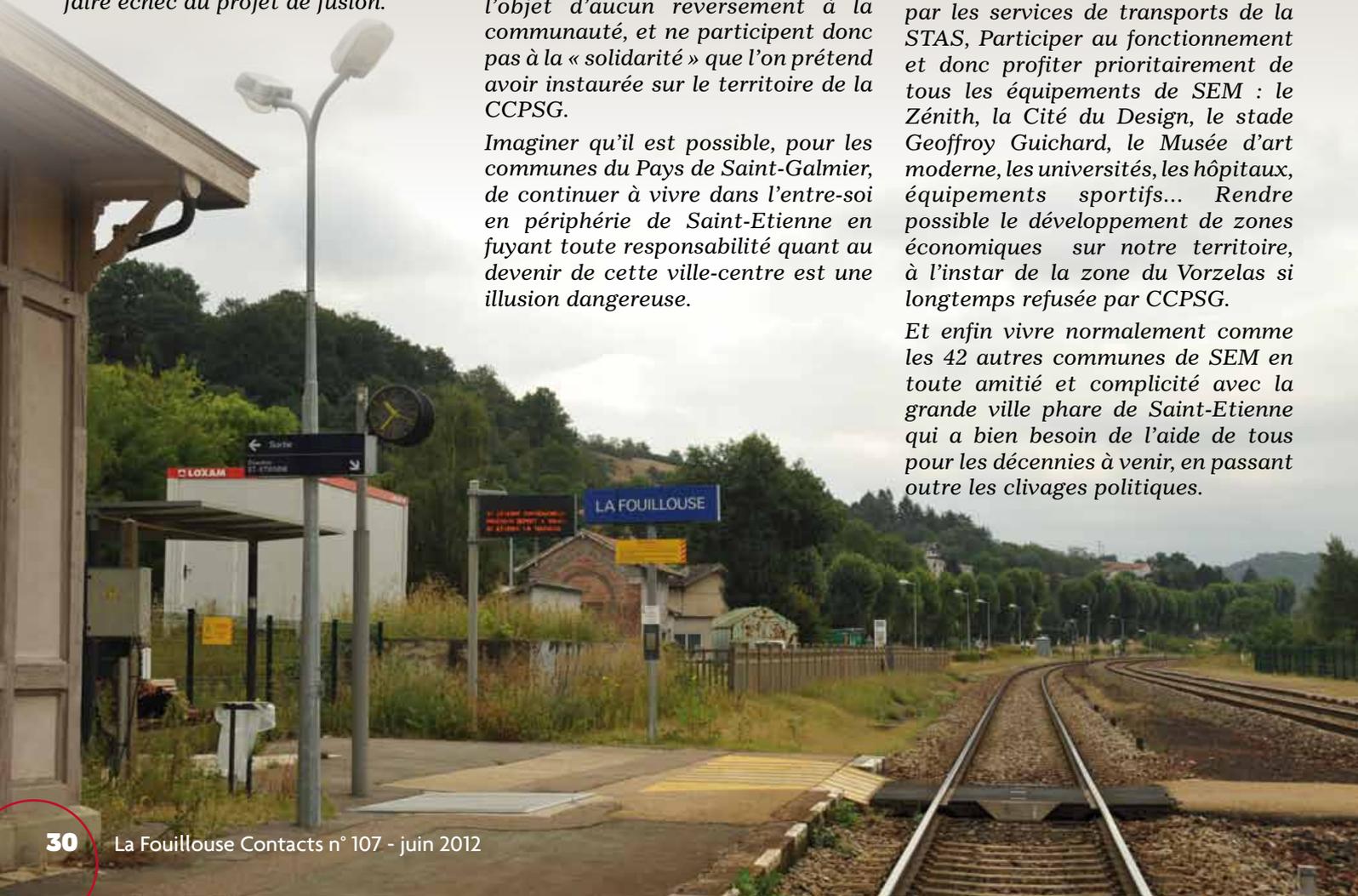
Encore faut-il rappeler que les territoires des communes d'Andrézieux-Bouthéon et La Fouillouse sont à l'origine de plus de deux tiers des recettes finançant ces décisions. A l'inverse, les taxes versées à certaines communes par les casinos et sources minérales présents sur leur territoire, représentant près de 6 millions d'euros par an, ne font l'objet d'aucun reversement à la communauté, et ne participent donc pas à la « solidarité » que l'on prétend avoir instaurée sur le territoire de la CCPSG.

Imaginer qu'il est possible, pour les communes du Pays de Saint-Galmier, de continuer à vivre dans l'entre-soi en périphérie de Saint-Etienne en fuyant toute responsabilité quant au devenir de cette ville-centre est une illusion dangereuse.

Nous avons tout à gagner à mener à bien le projet de fusion entre SEM et CCPSG. Retrouver la maîtrise de nos crèches pour mieux répondre aux besoins de nos familles, ne pas laisser construire avec notre argent dans les autres communes ce dont nous avons besoin chez nous (jardin d'enfants par exemple).

Offrir à notre village une desserte par les services de transports de la STAS, Participer au fonctionnement et donc profiter prioritairement de tous les équipements de SEM : le Zénith, la Cité du Design, le stade Geoffroy Guichard, le Musée d'art moderne, les universités, les hôpitaux, équipements sportifs... Rendre possible le développement de zones économiques sur notre territoire, à l'instar de la zone du Vorzelas si longtemps refusée par CCPSG.

Et enfin vivre normalement comme les 42 autres communes de SEM en toute amitié et complicité avec la grande ville phare de Saint-Etienne qui a bien besoin de l'aide de tous pour les décennies à venir, en passant outre les clivages politiques.





POINT DE VUE

M. Philibert
Maire de Saint-Héand

Est-ce que l'intercommunalité vous paraît favorable à l'évolution de votre commune ?

Tout d'abord, l'intercommunalité va dans le sens de l'histoire. On ne peut plus en 2012 être isolé et travailler seul « dans son coin ». Donc l'intercommunalité s'impose à nous. Il faut bien évidemment que l'intercommunalité serve chaque commune à travers les compétences qui sont propres à chaque EPCI. En clair, Saint Etienne Métropole est nécessaire et participe largement à l'évolution de ma commune à travers notamment :

- la pérennisation des ressources de fiscalité à leur niveau actuel
- moyens mutualisés pour les actions environnementales
- fonds de concours

Combien d'habitants y a-t-il à Saint Héand ?

La ville de Saint Héand compte 3704 habitants.

Le fait d'adhérer à Sem a-t-il apporté à votre commune des solutions :

- aux problèmes d'assainissement ?

En ce qui concerne l'assainissement, il y a lieu de regarder l'ensemble de la pollution. En effet, on ne peut pas ; pour chaque commune ; s'occuper de tous les rejets dans le milieu naturel, des rivières et des abords. Il est impératif de mutualiser les moyens des communes. Après, l'assainissement de chaque commune est un cas particulier.

- aux zones économiques ?

Saint Etienne Métropole assure à travers la fiscalité unifiée une dotation, quelles que soient les fluctuations des entreprises et s'occupe des zones économiques.

- aux problèmes de transport ?

Les problèmes de transport ne peuvent être réglés à l'échelle de la commune et c'est bien naturellement que Saint Etienne Métropole en est le maître d'ouvrage et cela est un réel soulagement pour les communes.

Quelle est la proportion de zones agricoles de votre commune ?

Sur 3130 ha, 2942 ha sont destinés à l'agriculture

Avez-vous d'autres éléments à apporter ?

Saint Héand bénéficie de fonds de concours dans deux domaines :

- les équipements communautaires multi locaux : pour la restauration de l'Aula d'une somme maximale de 420 000 € (se décline ensuite toutes les conditions)
- le développement durable : un fonds de concours de 108 000 € (ex : 73 000 € pour la Mairie)

Saint Etienne Métropole est bénéficiaire du fond de péréquation des recettes fiscales intercommunales et communales, mais non contributeur. La répartition entre les communes et Saint Etienne Métropole sera entre 45 et 50% pour l'intercommunalité, et 50 à 55% pour les communes. Pour cette année 2012, la somme à se partager est de 1 800 000 €.





POINT DE VUE

M. Goujon

Maire de La Tour en Jarez

La petite taille de La Tour en Jarez, 1250 habitants, ne lui permettait pas de mener à bien des projets d'envergure ni de proposer, sur place, aux usagers les services dont ils ont besoin. En créant un couple « commune-intercommunalité » qui s'appuie sur le partage des compétences et la mutualisation des moyens, la loi vise à permettre à toutes les villes, quelle que soit leur taille, de mieux répondre aux attentes des citoyens en leur offrant un meilleur service. L'intercommunalité permet de répondre à des besoins qui seraient hors de portée pour des communes isolées ou à petits budgets en réalisant des investissements lourds par une mutualisation des moyens ou en fédérant des actions locales autour des projets qui ont une incidence directe sur le développement global d'un territoire.

“ **L'intercommunalité permet de répondre à des besoins qui seraient hors de portée pour des communes isolées** ”

C'est dans cet esprit que La Tour en Jarez a adhéré à Saint-Etienne Métropole dès sa création et je ne peux, ainsi que mon conseil municipal, que m'en féliciter.

La commune de La Tour en Jarez n'a subi aucun préjudice, le montant de la taxe professionnelle acquise lors de notre adhésion à la communauté de communes a été maintenu avec la création de la taxe professionnelle unique et les taux des impôts locaux restent fixés par le conseil municipal de la commune. Par ailleurs, la politique de solidarité de Saint-Etienne Métropole par le biais du versement aux communes d'une attribution individualisée permet à La Tour en Jarez de percevoir une dotation de solidarité communautaire, à hauteur de 66 820 € pour 2011.

L'attribution de fonds de concours aux communes, dans divers domaines de compétence a permis à La Tour en Jarez de percevoir, depuis 2001, plus de 200 000 € dans le cadre de l'aménagement du centre bourg, de l'Atelier de l'Armurier, du sentier botanique, du terrain de football des Ollières. La solidarité s'est également mise en place par l'aide d'un fonds de concours lors des inondations de novembre 2008 d'un montant de 50 000 € en ce qui concerne notre commune. L'avancée des dossiers tels que les transports en commun, l'économie, l'environnement, l'assainissement, les voiries communautaires, la collecte et le traitement des déchets, le tri sélectif, le plan multimédia dans les écoles, la création de nouvelles infrastructures dédiées aux sports, aux loisirs et à la culture n'auraient jamais pu aboutir sans Saint-Etienne Métropole. Enfin, je me félicite du fait que chaque représentant des 43 communes puisse librement s'exprimer au sein du conseil de communauté. Les décisions proposées y sont votées à la très grande majorité voire à l'unanimité.

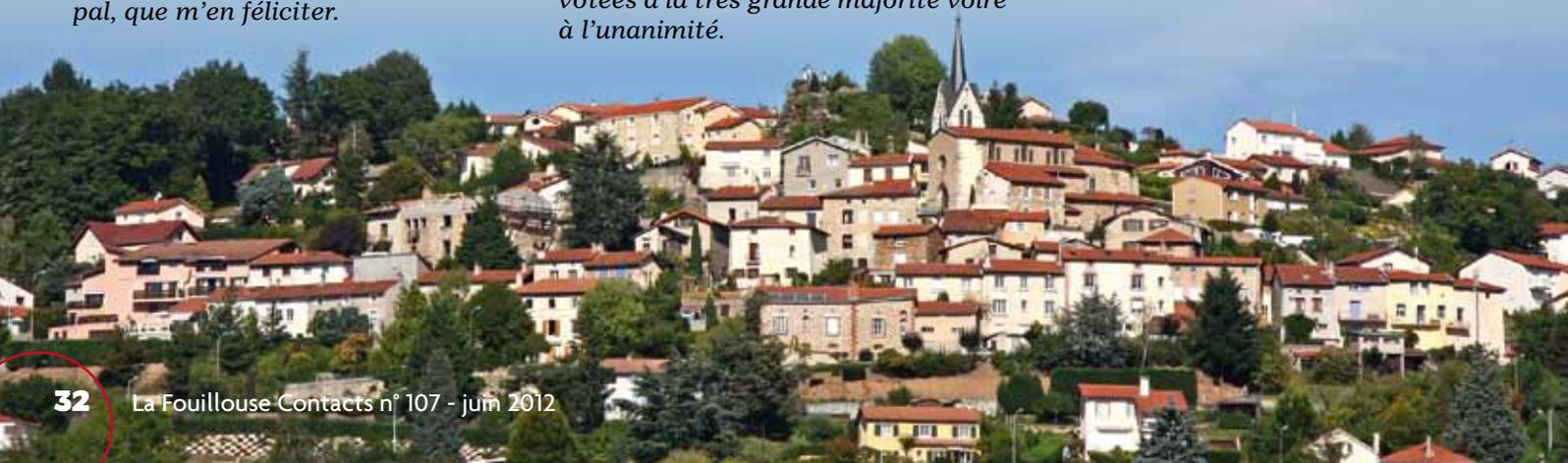
Les élus de l'exécutif lancent, lors des réunions de bureau des vice-présidents, les bases des projets qui sont ensuite travaillés en commissions. De nombreux maires de communes plus modestes que la ville centre, dont je fais partie, ont exercé ou exercent des responsabilités importantes en assurant une délégation dans des domaines de compétence significatifs de l'agglomération.

Un des premiers enjeux attachés à la coopération intercommunale est la création d'un espace de solidarité au sein duquel doit :

- se forger une véritable ambition collective
- se construire un destin commun à travers l'élaboration d'un projet de développement partagé en misant sur nos atouts et nos singularités.



Dans un contexte de fortes contraintes financières, seule une étroite collaboration entre l'échelon communal et intercommunal, un meilleur ajustement des politiques menées, en dépassant les logiques d'affrontement et de concurrence stériles, peuvent nous permettre d'atteindre le développement optimal de notre territoire.





POINT DE VUE

M. Majonchi
Maire de St Paul en Jarez

Est-ce que l'intercommunalité vous paraît favorable à l'évolution de votre commune ?

A titre personnel et d'une manière générale je suis convaincu que l'intercommunalité est un "outil" favorable à l'évolution des communes, ce qui ne veut pas dire que tout est parfait ou idéal et qu'il n'y a pas matière à se poser des questions sur l'évolution de cette intercommunalité. La question est d'ailleurs d'actualité puisque nous avons été amenés à nous la poser récemment en Conseil Municipal à propos du rapprochement entre la communauté de communes de St Galmier et la communauté d'agglomération de St Etienne Métropole. Cette question a débouché sur un débat beaucoup plus large et a permis aux élus de St Paul en Jarez de faire un bilan de l'intercommunalité telle qu'elle est vécue dans la commune. Des avantages et des inconvénients ont été mis en exergue car objectivement on ne peut pas qu'être favorable ou défavorable à l'intercommunalité, la réponse est forcément à nuancer. Mais il est ressorti de ce riche débat que la somme des avantages était plus importante que la somme des inconvénients. Coté des « inconvénients » c'est la perte d'une



On ne peut pas qu'être favorable ou défavorable à l'intercommunalité, la réponse est forcément à nuancer.

certaine autonomie et la lourdeur décisionnelle qui sont principalement ressorties. Ces constats seront donc à prendre en compte dans le rapprochement entre la CCPSG et SEM car la taille de l'agglomération se verra augmentée. Ils ne doivent pas constituer une remise en cause de ce rapprochement mais il

est toujours préférable d'anticiper les difficultés afin de mieux les gérer. Coté « avantages » ce sont les synergies possibles au sein du territoire qui rendent aujourd'hui l'intercommunalité incontournable. En effet, les modes de vie et de déplacements ne sont plus les mêmes ne serait-ce que par rapport à il y a une trentaine d'années. La question de la territorialité ne se pose donc plus de la même façon aujourd'hui car on constate une imbrication forte des territoires ligériens dans la vie quotidienne des habitants. Par conséquent il y a des réalités qui militent pour des territoires plus larges que celui de la commune, territoire à l'échelle desquels il est pertinent de définir et de mettre en œuvre les grandes politiques publiques comme par exemple le développement économique, l'habitat ou les transports qui représentent des opportunités réelles à trouver en termes de synergies pour apporter une réponse optimale aux problèmes actuels et à ceux de demain.

Combien d'habitants y a-t-il à Saint Paul en Jarez ? 4200 habitants

Quelle est la proportion de zones agricoles de votre commune ?

La superficie totale de la commune est de 1999 ha. Sur ces 1999 ha la commune compte 1204 hectares de terres agricoles (60%) dont 483 ha de terres labourables (40 % de 1204 ha) et 678 ha de pâtures (60 % de 1204 ha) pour 31 exploitations professionnelles.

Le fait d'adhérer à Sem a-t-il apporté à votre commune des solutions :

- aux problèmes d'assainissement ?

La remontée de compétence assainissement à SEM est encore trop récente pour en tirer un bilan. Nous sommes pour l'instant dans la phase (transitoire) où les inconvénients inhérents à la mise en place de la compétence sont encore, compte tenu de la situation de la commune (*) plus nombreux que les avantages escomptés à terme. Mais à partir de 2014 (jusqu'à cette date

les budgets continuent à être gérés individuellement par SEM et soumis à leurs propres contraintes d'équilibre budgétaire) la surtaxe assainissement moyenne de l'agglomération devrait, grâce à l'effet mutualisation, diminuer sensiblement (estimation à 1,90 €).

- aux zones économiques

Notre commune de St Paul en Jarez disposait déjà d'une zone industrielle avant l'adhésion à St Etienne Métropole. L'adhésion à SEM aura cependant permis au cours de ces dernières années de développer cette zone d'activités qui comptera bientôt une dizaine d'entreprises supplémentaires grâce à l'aménagement pris en charge par SEM de nouvelles infrastructures.

- aux problèmes de transport ?

La question des transports se pose à 2 niveaux : au niveau intramuros pour permettre l'accès aux différents services de la commune (transport scolaire par exemple) et au niveau externe pour ouvrir la commune sur l'extérieur et faciliter les liaisons avec les villes et les services périphériques. Dans les 2 cas l'adhésion à SEM a été bénéfique, non seulement parce qu'elle a permis de réduire les coûts pour la commune et donc pour le contribuable mais parce qu'elle a également offert de nouveaux services dont la commune ne disposait pas.

Quels sont les taux d'imposition supportés par les habitants de Saint Paul en Jarez (TH, TFB, TFNB) ?

- taxe d'habitation : 15,35 %

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 22,23 %

- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 63,90 %

(*) La capacité d'investissements de la commune de St Paul en Jarez pour le réseau assainissement est actuellement très limitée, tout nouvel investissement nous contraignant à augmenter la surtaxe assainissement alors même que celle-ci est déjà parmi les plus élevées du département (2,25€/m³).





Le Conseil Municipal des Enfants

Des idées plein la tête !

Bonheur et déception ! C'est ce qu'on peut lire sur les visages des 42 candidats lors de l'annonce des résultats de l'élection du Conseil Municipal des Enfants, le 8 décembre dernier. Après une campagne de quelques semaines et une initiation à la citoyenneté dans les écoles, les écoliers ont élu leurs 20 représentants, sous l'œil amusé de leur parrain, Loïc Perrin.

Les groupes de travail se sont ensuite réunis les lundi midi, à la cantine scolaire, en présence d'Yves Partrat et Valérie Picq. Ce fut l'occasion de faire un premier tri des idées évoquées pendant la campagne, et notamment d'éliminer celles qui ne sont pas réalisables, mais aussi de développer certaines actions à mettre en œuvre.



Mardi 3 avril, les conseillers juniors se sont réunis pour leur Conseil, à la Feuillantine, en présence du Maire, de ses adjoints, des directrices d'écoles, Mme Mouillère et Mme Bouchet, et de Loïc Perrin, qui s'était libéré pour l'occasion. Chaque groupe de travail a ainsi pu présenter ses projets.



Les élus : Florine, Martin, Aurélie, Arthur, Amélie, Mathilde, Jules, Gwenaëlle, Logan, Emilie, Pauline, Solène, Julien, Camille, India, Mathis, Victor, Alexandre, Clémence et Melih.

Le prochain conseil municipal des enfants se tiendra **le mardi 19 juin**, à la feuillantine.

Le fonctionnement

A peine élus, déjà au boulot. Nos jeunes conseillers se sont réunis pour la première fois le lundi 23 janvier. Pour leur premier conseil, ils se sont partagés les grands thèmes et ont créé cinq groupes de travail : animation, solidarité, travaux – aménagements, cantine – vie scolaire et environnement. Le Lundi 30 Janvier, ils ont fait connaissance avec leurs aînés. La rencontre avec le conseil municipal a été un moment d'échanges et de découverte, pour le bonheur de tous.





Quelques idées...

- Organisation de repas à thème à la cantine
- Mise en place d'un pedibus
- Organiser des activités avec les personnes âgées
- Créer une fontaine
- Célébrer la fête des grands-mères
- Faire des panneaux pour expliquer le tri sélectif

A VENIR...

- Parcours de santé, suivi d'un pique-nique, organisé par le groupe animation
- Journée de ramassage des déchets, organisée par le groupe environnement



LA CHASSE AUX OEUFS

Le groupe animation a organisé son premier évènement : une grande chasse aux œufs dans la cour de l'école maternelle, samedi 7 avril. Le soleil a fait quelques apparitions pour le plus grand plaisir des petits gourmands.





Ecole maternelle

Les projets se concrétisent !



Une partie de notre projet d'école étant axée sur les sciences, nous avons essayé de les travailler à travers différents projets, une planification par classe ou bien un même objectif pouvant réunir plusieurs classes.

Ainsi, en octobre, les trois grandes classes se sont rendu compte de l'importance du goût, à travers différents ateliers : goûter à l'aveugle, trier des saveurs... Lors de la semaine nationale du goût, ils ont compris les caractéristiques et les fonctions de ce sens.



C'est l'air, ensuite qui a été mis à l'honneur. Avec « Découverte de la matière », les élèves ont été amenés à prendre conscience d'une réalité moins visible, celle qui fait tourner les moulinets. S'en est suivi un travail technologique : comment mesurer la présence de l'air avec un matériel le mieux adapté ?

Fin mai, nous avons mis nos pas dans ceux des grands, à l'Ecole des Mines, et visiter l'exposition organisée par la Rotonde « Mondo minot ». Chaque classe a découvert deux mondes (le vivant, l'équilibre, les constructions, l'image ou les nouvelles technologies) à travers différents ateliers.

Notre expo-vente de livres a eu lieu fin mars : des nouveautés avec la librairie de St Etienne « Lune et l'autre », des enfants heureux de déambuler au milieu d'albums connus ou moins connus et des familles qui ont bien joué le jeu : le bénéfice en livres est supérieur à celui de l'an passé. Une classe a aussi découvert un autre monde des livres à la bibliothèque de La Fouillouse et doit y retourner.

Dans le cadre du projet d'école, après les règles de vie de la cour, nous avons commencé à étudier et mettre en page les règles de vie de l'école (sanitaires et couloirs), en espérant que ces petites « leçons de morale » portent leur fruit !

*La vie fourmille donc à l'école et nos petites fourmis seront heureuses de découvrir le thème de notre fête d'été,
le 22 juin : les héros de dessins animés !
Soyez quand même originaux !*

La directrice, Anne Berry

Le Baby Club Feuillant

Au service des mamans



Le Baby Club Feuillant a ouvert ses portes début Janvier 2012, les lundis de 9h00 à 11h00 au jardin d'hiver (salle socio sportive). Les enfants accompagnés soit de leur maman, de leur nourrice, de leur mamie... sont accueillis jusqu'à 9h30.

Une activité ludique leur est proposée à partir de 10h00 ainsi qu'un goûter café-compote.

Une fois par mois, un intervenant vient nous rendre visite au Baby Club Feuillant.

Pour plus d'informations :
<http://babyclubfeuillant.wordpress.com>

Contact :
Marie Christine 06 84 99 84 96
Merryl 06 77 79 18 76

Baby Club Feuillant





APEL - Ecole de Bel Air

L'APEL (Association de Parents d'élèves de l'enseignement Libre) regroupe des parents d'élèves travaillant en lien avec l'équipe éducative de l'école.



Sa mission est d'organiser au cours de l'année des ventes (sapins de Noël, pizzas...) et des manifestations permettant de collecter des fonds pour le financement de matériel et

d'activités scolaires et extra scolaires (fournitures, intervenants divers, sorties, voyages de fin d'année...). Les maternelles ont ainsi pu bénéficier d'un intervenant en motricité et l'école a pu partir une semaine à l'Alpe d'Huez en fin d'année.

Une activité phare de cette année a été la mise en place le 14 janvier d'un après midi « Jeux en bois » pour petits et grands via l'association « Bois-Vie-Rêve ».

Ce moment de détente et de bonne humeur a permis aux enfants de découvrir des jeux anciens (palet breton, jeu de la grenouille, dames géantes...) et aux adultes de renouer avec des souvenirs de cour d'école. Un atelier bricolage bois/peinture permettait aux enfants de confectionner un petit objet en bois à ramener à la maison. Par ailleurs, l'APEL organise le 23 juin la kermesse de l'école de Bel Air. A cette occasion,



des jeux de plein air sont prévus l'après midi et un barbecue dans la bonne humeur clôturera la journée. Une tombola sera organisée lors de cette kermesse, alors n'hésitez pas à vous procurer des tickets auprès des élèves.

L'APEL tient à remercier les artisans et commerçants de la Fouillouse ayant participé à l'organisation de cette tombola, soit par l'offre de lots, soit pour un appui logistique ou financier.

Si les manifestations ou ventes de produits organisées par l'APEL vous intéressent, n'hésitez pas à nous contacter.

Pierrick LAFORGE, Président de l'APEL

L'école des cèdres

Sur un air de fête !

Les élèves de CE2 ont fêté le printemps...

A l'occasion de la semaine du jardinage, les élèves ont pris le car pour Botanic le 13 mars après-midi. La classe a été divisée en deux ateliers :

- Les semis de légumes : atelier où, après avoir noué le tablier devant deux grands bacs de terreau, les élèves l'ont remué à plusieurs mains. Ils sont repartis avec un pot dans lequel ils ont semé une graine de potiron.
- Le Cycle de vie d'une plante, atelier plus théorique cependant bien illustré par des posters et quelques démonstrations de Stéphane, professionnel du jardinage.

Pour terminer, un goûter a été offert aux enfants. Un diplôme des apprentis jardiniers leur a été remis.

Esprit de fête à l'école des Cèdres

Cette année, la fête de l'école a lieu le vendredi 22 juin. Comme tous les ans, les enfants, leurs parents et les enseignants fêtent la fin d'année dans la bonne humeur et la convivialité. Un défilé dans les rues de la Fouillouse marque le début des festivités. Le thème retenu pour 2012 est : les héros de cinéma. Les Feuillantins pourront voir défiler Harry Potter, Indiana Jones, Spiderman et Blanche Neige...

Ensuite, une kermesse de deux heures permet aux enfants de s'amuser, avec à la clé un petit lot.

Depuis trois ans, le comité de Jumelage de Soufouroulaye est présent pendant la kermesse, et grâce à quelques parents musiciens, la fête se passe aux rythmes du djembé ! Le stand maquillage est très apprécié des enfants, tout comme le stand poney qui ravit les plus petits. Les adultes peuvent se retrouver autour de la buvette mais petits et grands apprécient gâteaux et glaces. Le soir, cette belle fête s'achève par un repas dansant - qui attire plus de 400 personnes ! salle polyvalente. Un grand merci aux parents qui prennent part à cette fête, et qui aident à la préparation !

La directrice,
Emilie Mouillère





Micro crèche :

tous nos sens en éveil !!!!

Depuis le début de l'année, les Pit'chounes ont réalisé des activités dédiées à l'éveil des 5 sens (ouïe, goût, toucher, odorat et vue).



LA VUE

- Observation avec des jumelles et des loupes
- Jouer au photographe
- Réaliser une longue vue
- Collage « mes yeux voient »



L'ODORAT

- Peinture au chocolat
- Loto des odeurs
- Collage « mon nez sent »
- Dessin odorant



LE TOUCHER

- Jouer au docteur
- Pâtes à sel et à modeler
- Dessin sablé
- Peinture à la guimauve
- Collage « mes mains touchent »
- Atelier psychomotricité
- Bac à toucher



LE GOÛT

- Kim goût
- Réalisation de sablés, d'une tarte au chocolat, de gaufres
- Collage « ma bouche mange »



L'OUÏE

- Collage « mes oreilles entendent »
- Dessin musical
- Histoires sonores
- Eveil musical
- Sortie au théâtre du NEC

Sans oublier le traditionnel carnaval au cours duquel les enfants se sont déguisés et en ont profité pour danser...



Crèche la cachette des écureuils

A la découverte du jeu, de la musique et des contes

Pour l'année 2012, la crèche « la cachette des écureuils » a souhaité accompagner les enfants dans leur découverte du monde à travers l'intervention de professionnels extérieurs, venant accompagner le travail de l'équipe.



La structure accueille un lundi par mois de 9h30 à 11h, une professionnelle de la ludothèque de Saint-Galmier. Elle arrive les bras chargés de jeux adaptés aux envies des petits comme des grands et permet donc de varier les plaisirs, d'élargir le choix des activités proposées aux enfants.

Nous accueillons également une fois par mois, Lydie, une jeune musicienne qui propose un temps d'éveil musical durant lequel les enfants découvrent de nouvelles sonorités, écoutent, chantent et dansent... et développent ainsi leur créativité.

Les histoires s'invitent régulièrement à la crèche grâce à Patricia Bazoud, conteuse « animation au pays des livres ». Celle-ci vient animer un temps autour du conte et ainsi développer l'imaginaire des enfants ainsi que le plaisir d'écouter ensemble.

L'équipe de la cachette des écureuils.



Association du Hameau d'Éculieu

« Terroir de convivialité »

L'assemblée générale des habitants d'Éculieu s'est déroulée le 9 mars... Quatre personnes sont nouvellement élues au conseil d'administration, ce qui, en fonction du roulement, porte le nombre à 14 dont 5 dames. Le nouveau bureau sera formé fin avril...

Épuisé l'ordre du jour et les débats officiels, avant la traditionnelle dégustation des pâtisseries maison et du verre de l'amitié, nous avons assisté

à la projection d'une rétrospective, un montage photos sonorisé, des activités qui se sont déroulées sur le plateau en 2011

Nouvelle activité en 2012, un dimanche chaque mois : « le périple Éculierein » randonnée entre habitants du hameau... Lancement en février, huit pionniers affrontent la rigueur de l'hiver, direction le soleil levant, bien au-delà des « Quatre chemins ».



Objectif favoriser la rencontre et les échanges entre voisins. Début mars 24 Éculiereins & Éculiereines, des plus jeunes aux vétérans, pénètrent les « Bois du Roy », après avoir franchi le Malleval. Lors de la 3^{ème} édition, le 1^{er} avril, pas moins de 20 marcheurs (des grands-parents aux petits enfants) ont contournés allègrement « les collines



du Pinchigneux » via Montrond et Le Coin.

Pour la prochaine journée de convivialité un mixte est prévu : « soupe aux choux et courses en sacs », comme d'habitude, début septembre sous chapiteaux.

N'oubliez pas d'inscrire sur votre agenda, la date de la 18^o marche en faveur du Téléthon : dimanche 25 novembre 2012 (à Éculieu)

RDV permanent sur le blog www.eculieu-le-hameau.blogspot.com

Le bureau

Culture et bibliothèque pour tous

Nouvelle permanence le mardi de 16h30 à 18h30

Toujours à l'écoute des demandes de nos adhérents, nous avons décidé d'ouvrir la bibliothèque au public les mardis de 16h30 à 18h30, en plus de nos trois permanences des dimanche, mercredi et vendredi matin de 10h à 12h. Cette ouverture supplémentaire sera « testée » jusqu'à fin juin.

Heures du conte

A la demande de certains parents, nous avons aussi programmé une heure du conte le samedi matin, pour permettre aux enfants qui sont à la crèche ou au centre aéré les mercredis d'y assister. Une douzaine d'enfants de 18 mois à 5 ans sont venus le samedi 24 mars suivre Patricia Bazoud au Pays des Histoires. Avec ses peluches, ses instruments de musique, ses chansons et ses livres, les enfants de tous âges sont captivés... mais nos finances ne nous

permettent pas de la faire venir tous les mois. D'autres séances seront programmées à partir de septembre, chaque mois, en alternant les mercredi et les samedi, parfois avec une conteuse professionnelle, parfois avec les bibliothécaires.

Les enfants et la lecture

Marie-Christine Cramier et Elisabeth Jay ont préparé une animation pour une classe de maternelle, dans le cadre de leur formation sur la littérature Jeunesse. Ces enfants sont nos lecteurs de demain... à moins que tablettes et smartphones ne mettent le livre au rang des objets de musée... Nos statistiques nous montrent que les adultes lisent toujours autant dans notre bibliothèque (3100 prêts par an), mais que les enfants lisent de moins en moins, même des bandes dessinées (1400 prêts par an).



Ouverture estivale

Comme chaque année, la bibliothèque sera ouverte tout le mois de juillet et fermée en août, avec deux permanences en août pour « refaire le plein » (les dimanches 19 et 26 août) et un abonnement « été » à 2 euros.

Christine Fontvieille

Au Centre Social

Ils peuvent encore s'encadrer...



Lors de l'exposition annuelle du Centre Social, le public est toujours très admiratif de la qualité des encadrements proposés. Françoise Guillaume responsable de cet atelier nous a expliqué « quels objets peuvent s'encadrer »

Comment êtes-vous venue à l'encadrement ?

Par le biais d'un de mes fils qui faisait de l'aquarelle. J'ai voulu mettre en valeur ses peintures. J'ai pris des cours sur St-Etienne, puis Vienne et maintenant Lyon.

Où enseignez-vous cette discipline ?

J'enseigne l'encadrement et le cartonnage au Centre Social depuis 2008. Les cours ont lieu les mardis, mercredis et certains jeudis la journée complète. 31 élèves (femmes et hommes) suivent ces cours avec une moyenne de 7 personnes par cours.

Combien de temps faut-il pour maîtriser la technique de l'encadrement ?

Pour les débutant(e)s, on commence par travailler le sens du papier, les biseaux simples, monter un cadre. Progressivement on augmente les difficultés. L'encadrement peut se pratiquer pendant des années en découvrant toujours des nouveautés à apprendre.

Quel est le matériel nécessaire ?

Nous utilisons des cutters, réglets, équerres, des règles spéciales pour couper les biseaux, du carton plume et carton bois de 0,7 mm à 3 mm pour nos découpes, du papier uni ou fantaisie pour recouvrir nos biseaux et passe-partout.

Quels sont les différentes techniques d'encadrement ?

Pour une gravure ancienne on travaillera le lavis, pour une aquarelle on fera quelque chose de simple pour ne pas étouffer la peinture, pour les cartes postales le choix est plus large avec la possibilité d'utilisation de biseaux fantaisies colorés, de rubans, de boutons, du fil de fer... Tout peut s'encadrer.

Quelles sont les qualités requises pour réussir un cadre ?

L'encadrement nécessite de la patience, de la créativité. Il faut être très minutieux et ne pas avoir peur de recommencer s'il y a des défauts.

Quel est le coût d'un encadrement ?

Il varie suivant les fournitures utilisées, avec des papiers et une moulure fantaisies il sera plus élevé. Ainsi peut-on dire, en conclusion, qu'en la matière tout est question de choix et de nuance.

Propos recueillis par Roland Méasson



Les Amis de l'Orgue

Orgue et flûte en concert le 5 octobre

Les Amis de l'Orgue vous proposent cet automne un concert "Flûte et Orgue" de grande qualité, avec deux jeunes artistes :

Mathieu FREIBURGER à l'orgue

Mathilde LE TAC à la flûte,

qui viendront de Toulouse spécialement pour les Fouillants ! Le concert aura lieu le **5 octobre à 20h30** à l'Eglise de La Fouillouse.

Venez nombreux!

Marie-Paule Laffay, pour les Amis de l'Orgue





Club de Loisirs des Retraités Feuillantins

Plus le temps de se reposer ! Tant mieux !

Le Club de Loisirs des Retraités Feuillantins a organisé deux sorties d'une journée en ce début d'année.

Le 10 janvier, au Casino de St Galmier où les retraités ont pu, à loisir, « s'encainailler » aux machines à sous ou bien tourner quelques danses dans la salle du Casino...

Le 13 mars à La Sauzée pour un succulent repas « carnaval » pendant lequel les danseurs et danseuses folkloriques ont pu étaler leur talent...et se déguiser ensuite pour le plus grand plaisir des participants !

Entre les deux, le 17 janvier, s'est tenue l'assemblée générale du Club. Le bureau a été reconduit intégralement ; 206 personnes ont été présentes ou représentées, prouvant la vitalité et l'attachement à ce Club.

Plusieurs autres activités encore au menu :

Le 10 mai : méchoui à la Feuillantine, suivi d'un concours de coinche et de pétanque réservé aux adhérents.

Du 1^{er} au 5 juin, le voyage de printemps, dans le bordelais avec 55 participants pour visiter cette belle région...et déguster accessoirement du bon vin !

Le 5 juillet, le « repas champêtre » ira à Savigneux au restaurant La Bruyère et là, chacun pourra selon ses désirs et le temps, se promener autour du lac, jouer à la coinche ou à la pétanque.

Le 19 juillet, concours de pétanque à la salle polyvalente, si le pôle enfance n'est pas encore commencé. Sinon, nous ferons une soirée animée vers 18 H, suivi du traditionnel repas



servi et préparé par les membres du bureau.

Enfin, le voyage d'automne dit « de l'amitié » nous emmènera en Espagne pour 5 jours du 7 au 11 octobre.

PS : Les personnes retraitées intéressées par le Club ou les danses folkloriques peuvent à tout moment de l'année nous rejoindre pour participer à ces activités.

Marcel Ferlay

La Fouillouse Protégée

Assemblée générale ordinaire le 23 mars



Une centaine de personnes réunies au jardin d'hiver ont assisté à l'assemblée générale de notre association. C'est avec la présence de Bernard Philibert notre conseiller général, de Yves Partrat et de notre maire honoraire Jean Meunier que s'est déroulée cette assemblée conviviale.

L'ordre du jour chargé a permis de recevoir les principales informations concernant les sujets d'actualité qui préoccupent les Feuillantins.

Nos élus ont pu répondre aux questions qui concernent l'environnement de nos concitoyens. Les points suivants ont été abordés :

Le devenir de l'A45 dont l'appel d'offre, devrait en principe être lancé mal-

gré l'opposition du Préfet de région. Bernard Philibert s'est proposé de nous aider à connaître le tracé impactant notre territoire et en particulier le raccordement avec l'A72, compte-tenu de la traversée d'une

zone urbaine et des difficultés techniques de raccordement. Le projet de COSE (contournement ouest de Saint Etienne) est abandonné.

Le PLU schéma futur d'aménagement de notre commune, a fait l'objet d'une réunion publique le 26 avril 2012.

Pour les différentes zones industrielles devant limiter notre territoire, seule la ZAIN du Brûlé sera partiellement réalisée. La présence de zones humides et d'espèces protégées tant de la flore que de la faune, oblige l'aménageur à ne plus commercialiser que 18 hectares sur les 40 impactés par le projet sur le territoire de notre commune. La zone artisanale du Vorzelas n'a pour le

moment qu'un seul projet d'implantation et restera en réserve foncière.

L'adhésion de notre commune à la communauté d'agglomération de Saint Etienne Métropole, est soumise à la décision préfectorale. Ce rapprochement permettrait à terme de créer une grande métropole européenne autour de notre chef-lieu de département. Les élus présents ont confirmé qu'il n'y aurait aucune incidence financière sur notre fiscalité locale.

L'allée de l'Aviation devrait être réaménagée et les problèmes de circulation la concernant solutionnés.

Les niveaux de bruit qui impactent notre commune peuvent être consultés sur le site de la DDT. Ils sont à la disposition du Public.

Nous vous rappelons que notre association est à votre disposition et que sans votre soutien, nous ne pouvons pas être efficaces.

Philippe Douet

La Fouillouse Protégée

Villa Frédérique - Chemin du Brûlé

42480 - La Fouillouse

Tel : 04 77 30 16 28

Mail : lafouillouseprotégée@voila.fr

Union Musicale

Encore un peu de patience...

Si vous avez assisté au concert du 11 décembre et à l'audition des élèves le 31 mars, vous avez pu constater les progrès accomplis par nos apprentis musiciens.



L'ensemble instrumental, rebaptisé " Les musiciens de la forêt " a joué avec deux autres ensembles en mai à l'Escale de Veauche et vous a présenté une partie des morceaux du programme pour lequel il répète. Nous ne désespérons pas de bientôt programmer un concert à La Fouillouse. D'une façon générale, l'école fonctionne de manière tout à fait satisfaisante avec des effectifs qui se maintiennent. Bien sûr, de nouveaux élèves en cuivres et en batterie seraient les bienvenus.



La chorale La Folhiole a donné une splendide représentation le 2 mars à l'église qui a enchanté la nombreuse assistance. Il faut remercier Raphaële Garcia qui ne ménage pas sa peine pour obtenir de ses choristes le maximum... quand ce n'est pas plus ! Car là aussi, bien que nous ayons eu quelques recrues, de nouvelles voix nous apporteraient un renfort appréciable. Rendez-vous les lundi soir à 18 h30.

L'Union Musicale est actuellement en pleine mutation du fait des changements administratifs que je vous avais déjà évoqués. Le Bureau met tout en œuvre pour mettre sur pied une organisation satisfaisante au

moindre coût, jusqu'à l'installation dans de nouveaux locaux. Grâce à l'aide de la municipalité et du Conseil Général, les finances sont en équilibre et nous permettront de ne pas augmenter les cotisations. Il vous remercie de la confiance que vous lui portez.

Bonnes vacances musicales à toutes et à tous. Rendez vous pour les inscriptions en juin et en septembre.

Didier Durand



Paroisse Ste Clotilde

Quand on vous dit paroisse, vous pensez peut être à messes, baptême, mariage, funérailles, catéchèse... Et c'est bien normal, car ce sont des moments importants dans la vie et l'Eglise est présente pour accompagner ces étapes.

Mais pas seulement !...

Rappelez-vous ! En 2010, nous avons « travaillé » main dans la main avec l'équipe du Patrimoine Feuillantini à l'occasion de l'inauguration de l'église de La Fouillouse, suite aux travaux. Une journée du patrimoine réussie où cohabitait une exposition de l'église d'hier avec ce que les chrétiens vivent aujourd'hui dans et autour de ce bâtiment...

Cette année encore, de bons moments ont été vécus :

En novembre, avec Blanche et Alain Aparis, autour du spectacle Eclats de Bible : des saynètes illustraient des passages bibliques en les actualisant... une autre façon de découvrir la Bible !

En février à l'occasion du Chemin du pardon : le froid du jour, s'est transformé en joie du cœur : une église ouverte non-stop (10h-18h) - des personnes présentes pour accueillir, accompagner la démarche, des prêtres disponibles pour écouter,



Spectacle : Eclats de Bible

échanger, accorder le pardon, des enfants, des parents, des grands parents...

Certains parents ont découvert la pause B'Abba. Les participants, installés par petites tables autour d'une collation, échangent sur un thème actuel avec un éclairage sur la foi des chrétiens. Les thèmes abordés : « Etre parent, une passion ? une galère ? » - « Pourquoi la souffrance ? ». D'autres thèmes seront proposés probablement dès la rentrée prochaine !

Une nouveauté : une petite équipe a préparé une rencontre autour d'un sujet de société : le vieillissement, la perte d'autonomie, l'entrée en maison de retraite... une soirée de réflexion et de débats autour de ces questions a eu lieu le 23 mai. L'an prochain, d'autres soirées sur des questions d'éthique, seront proposées. Ce sujet est aussi un des treize points que les évêques soutiennent dans le document « 2012 : un vote pour quelle société ? » : 13 points qui défendent la vie, pour plus de dignité, d'égalité.

Pour plus d'infos et découvrir un peu mieux ce qui se vit dans la paroisse, n'hésitez pas à visiter notre site Internet : paroissesaintclotilde42.ccf.fr.

L'équipe pastorale

Histoire, Mémoire et Patrimoine

Les Travaux du groupe Recherches

Les rues du village

« Je m'appelle rue Brison », « et moi je m'appelle rue Jean-Marie Goubelly, auparavant, je m'appelais rue de l'Eternité. Devinez pourquoi ! »... Au début du XX^{ème} siècle, où se situait la rue Bourgaud ? ou la rue du Drapeau ? Depuis le début de l'année, nos recherches portent sur la dénomination des rues du village et leur histoire. Si, parfois, la réponse est évidente, telle la place de l'église, il n'en va pas toujours de même. Où se situaient la place Grenette, la place de la Doa, ou encore la rue des Biches ?

Toutes les réponses, vous les aurez à l'occasion des journées du Patrimoine, les 15 et 16 septembre 2012.

La Fouillouse sous la Révolution 1789 - 1795

Nous avons eu la chance de retrouver à la Mairie les registres des délibérations du conseil municipal et divers documents isolés datant de la Révolution. En consultant ces registres ainsi que d'autres documents déposés aux Archives Départementales, nous avons trouvé une multitude d'informations sur la période révolutionnaire à la Fouillouse. Après avoir transcrit, étudié, analysé ces archives, nous avons jugé qu'il y avait matière à écrire un livre sur cette période. Sa rédaction a été confiée à Jean-Claude Narcisse, membre de notre association, Historien. Ce livre sera probablement présenté lors des journées du Patrimoine en septembre prochain.

DATES À RETENIR :

Journées du Patrimoine :

- Exposition sur les rues du village au Jardin d'Hiver du Centre Socio-Sportif.
- Présentation du livre « La Fouillouse sous la Révolution - 1789-1795 »
- Projection du film « La véritable histoire du chocolat stéphanois », en présence des réalisateurs.

Marc Angénieux



Comité de Jumelage Coopération

Confusion et inquiétude au Mali

Au moment où j'écris ces lignes, c'est la plus grande confusion qui règne au Mali. Après le coup d'état du 22 mars, la tension s'est considérablement aggravée dans le Nord du pays.

Le président Amadou Toumani Touré vient d'être renversé en seulement quelques heures par une junte militaire condamnée immédiatement par tous les pays africains voisins (CEDEAO) et les principaux partenaires occidentaux dont la France. Mais le président est en fait tombé sous l'effet d'une triple vague déferlante du Nord du pays.

- Le MNLA (Mouvement National de Libération de l'Asawad), du nom du territoire revendiqué par les Touaregs maliens.
- Les katibas d'AQMI (Al-Qaïda au Maghreb Islamique) enrichies et armées grâce aux rançons des otages occidentaux.
- Les moudjahidines du mouvement Ansar Dine qui viennent de prendre le pouvoir à Tombouctou.

Tous ces mouvements sont appuyés par le retour de Libye de centaines de combattants Touaregs qui ont emmené dans leur traversée du Ténééré des pick-up remplis d'armes et de lance-roquettes. Le Nord du Mali est le concentré explosif d'une zone immense où les trafics en tout genre (haschich, cocaïne, otages) viennent alimenter les extrémistes combattants.

Et Soufourolaye, dans cet environnement...

A Mopti dans la ville toute proche, les commerces et les banques sont fermés et des groupes de rebelles sont aperçus en ville. La crainte des violences et des pillages est bien réelle.

Quelles conséquences pour notre jumelage ?

La légitimité des partenariats de coopération décentralisée provient de conventions de partenariat signées avec des collectivités maliennes, dont les responsables ont été élus démocratiquement. En période de crise politique, économique et sociale comme celle que vit le Mali aujourd'hui, les autorités locales et régionales restent l'un des derniers recours pour les citoyens.

Notre coopération se fait en ligne directe avec les populations locales et leurs représentants (mairie, comité local) sans intermédiaires nationaux. Nous sommes donc certains que chaque euro qui part de La Fouillouse est bien affecté au projet décidé ensemble. Nous gardons un contact permanent avec nos jumeaux, même s'il est de moins en moins envisageable de les rencontrer sur place.

Après l'épidémie de choléra et la grande sécheresse qui a anéanti les récoltes cet hiver, nos jumeaux ont besoin de nous.

Dès que la situation sur place le permettra, nous reprendrons les actions en cours (aide d'urgence pour les semences, creusement du canal d'irrigation pour la culture du riz,...). Nous sommes prêts, nos jumeaux aussi.

Localement, notre opération « du riz pour Soufourolaye » s'est poursuivie jusqu'à notre vide-grenier traditionnel du 16 juin.

www.jumelage-soufourolaye.blogspot.com

Mail : jumelage-soufourolaye@orange.fr

Comité de Jumelage La Fouillouse/Belgioioso

Dans le cadre du jumelage La Fouillouse / Belgioioso (Italie), notre commune a eu le plaisir de recevoir lors du week-end de Pentecôte, une importante délégation parmi laquelle de nombreux sportifs et enfants.

Au programme de ces deux journées : des visites de la cité et de ses environs ainsi que des tournois de football et de judo.

Le comité de jumelage, sur le pied de guerre afin de préparer cette visite, a pu compter sur les Feuillantins pour leur réserver le meilleur accueil.

Le prochain numéro de Contact vous donnera un compte rendu détaillé de cette rencontre

Le comité de jumelage.





L'Objectif Feuillantin

Le feu d'artifice de fin d'année !



Cette troisième saison du club photo s'est achevée en apothéose avec la grande exposition qu'avaient promis ses responsables.

Il a presque fallu une année complète pour mener à bien ce challenge. D'abord choisir les thèmes : reflets dans l'eau, beauté des cieux, « du jaune au rouge... », lignes métalliques

et perspectives enfin La Fouillouse insolite. Ensuite expliquer comment les aborder, les travailler et les réussir. Une centaine de clichés ont été retenus et présentés au Jardin d'Hiver du 2 au 8 juin. C'était l'atelier Prises de vue.

L'atelier Traitement de l'image a présenté au public les petits miracles que pouvaient faire certains logiciels. Photoshop n'a pas chômé... et chacun

a pu se rendre compte comment, à partir d'une image moyenne, on pouvait obtenir une photo saisissante. Le traitement de l'image c'est aussi réaliser des montages, des diaporamas... C'est encore donner la 3^{ème} dimension à un cliché qui n'en a qu'une ! Bref, cette expo, le fruit du travail de l'année, a permis aux visiteurs de découvrir les activités multiples de l'Objectif Feuillantin. De se glisser dans les coulisses des nouveaux Mozart du déclin !

Commerçants et scolaires associés à l'aventure !

Mais cette expo a été en fait à tiroirs multiples. Les responsables du club avaient voulu dynamiser un peu le village et associer les commerçants dans cette aventure. Les vitrines des boutiques ont accueilli quelques clichés... en retour les commerçants, les artisans en plein travail ont posé devant les objectifs... Ces photos ont rejoint l'expo au Jardin d'hiver.

Les élèves de CM1 et CM2 de nos deux écoles ont joué aussi aux apprentis photographes. Leurs petits chefs d'œuvres ont également été mis à l'honneur. Enfin tous les passionnés, les collectionneurs d'appareils de photo anciens se sont régalés devant ces « vieilles gloires » présentées au public !

Union Fédérale des Anciens Combattants

Le 6 mars, plus de cinquante personnes se sont rendues salle socio sportive pour participer au loto organisé par les Anciens Combattants de La Fouillouse. De nombreux lots les attendaient.

Vers 16h30, les bugnes leur étaient offertes, tous ont apprécié. Le gros lot,

un mini four, a été remporté par Mme Falterblaum de Bonson. Tout le monde est reparti enchanté de cet après midi. Un grand merci à tous et surtout à celles et à ceux de l'association qui ont donné de leur temps pour que cet évènement soit une réussite.

Paul Frappa



Gymnastique volontaire

Le Zumba remplace le Lia

La gymnastique Volontaire offre à tous la possibilité de pratiquer des activités physiques régulières. Huit cours de gymnastique par semaine sont répartis entre matin et soirée.

Assemblée générale

Elle a eu lieu le vendredi 25 Novembre 2011. Liliane Combette, la secrétaire, a fait part du nombre d'adhérentes qui est cette saison de 120, à ce jour, dont 37 sont nouvelles.

Martine Arbaud la trésorière, a présenté le bilan financier assistée par Annick Robin trésorière suppléante L'assemblée générale s'est déroulée cette année à la Feuillantine suivie d'un pot d'amitié et d'un repas où nous avons réuni une cinquantaine de personnes

Projet saison 2012-2013

Nous avons en projet la création d'un cours de Zumba en remplacement du Lia qui s'essouffle au fil du temps

La Gymnastique volontaire est une pratique non compétitive qui est accessible à tout public. Elle sert d'accompagnement pour entretenir, améliorer, dynamiser la santé, le bien-être ainsi que les relations sociales.

Objectifs de nos cours

Faire progresser dans ses capacités...
Diversifier ses activités physiques...
Partager un temps de loisir et de bien-être... Retirer des bienfaits,



favoriser le réinvestissement dans la vie quotidienne. Enfin lutter contre les méfaits de la sédentarité et de l'âge.

Nos animateurs

Acti-gym et gym cardio

Éric - lundi soir et jeudi matin

Acti-gym et LIA (Low Impact Aérobic*)

Laure - mardi matin et jeudi soir

Etirements

Joëlle - vendredi matin

**Technique de remise en forme tonique basée sur l'apprentissage d'une chorégraphie cadencée. (Excellent pour tester vos capacités de mémorisation et de coordination.)*

Renseignements

Yvette Buffoni au **04 77 30 53 20**

Janine Pignol au **09 52 53 22 83**

Le Cochonnet Feuillant

Développer la pétanque dans le village !

Crée en Novembre 2011, le Cochonnet Feuillant a pour objectifs de promouvoir le sport pétanque, de participer à des compétitions et d'organiser des manifestations pour tous les publics.

Notre association compte aujourd'hui 50 adhérents dont 12 licenciés à la Fédération Française de Pétanque. Nous avons aménagé, grâce au concours de la municipalité, 3 terrains afin de pouvoir nous entraîner et jouer sans gêner nos amis de la lyonnaise.

3 équipes sont inscrites aux championnats de la Loire, une première historique pour la commune !!

Nous vous invitons à venir participer à nos manifestation : concours challenges, etc... Ambiance amicale assurée.

Cotisation annuelle : 15 €

LE COCHONNET FEUILLANTIN
7 PLACE DE LA GARE
TÉL. 04 77 30 57 48

Laure, Eric et Joëlle



On roule pour...

Angeline et Noham

Depuis 2008 l'association "ON ROULE POUR", un groupe d'amis, a réussi de nombreux défis pour aider des enfants malades.

Très vite, l'idée de vendre les kilomètres parcourus en vélo pour aider des enfants malades fût associée au défi. En 2010 et 2011 "ON ROULE POUR" est venu en aide à Emmanuelle et Aléxis.

En 2012 et 2013, 2 défis pour 2 causes (Angeline et Noham) :

- 2012, La Fouillouse-La Grande-Motte, 340 kms en une journée
- 2013, La Fouillouse-le sud ouest de la France en 3 jours, 750 kms (Juin 2013).

Noham âgé 9 ans et demi, atteint d'une maladie génétique rare touchant la vision et appelée dystrophie des cônes. Cette maladie évolutive touche plus particulièrement la vision centrale et se caractérise par une acuité visuelle basse.

C'est à l'âge de 3 ans que sa maman s'est aperçue d'une difficulté visuelle de Noham et a effectué les démarches nécessaires pour que Noham soit accompagné le mieux possible face à cette maladie pour laquelle il n'existe à ce jour aucun traitement.

Pour l'aider à compenser sa déficience visuelle il aurait besoin d'un ordinateur avec un logiciel d'agrandissement d'écran, un téléagrandisseur, une loupe électronique...

Tous les défis sont financés par les cyclistes amateurs, les dons récoltés sont entièrement reversés pour les causes. Toutes les aides sont bonnes, alors n'hésitez pas à prendre contact avec nous que ce soit pour un don financier, matériel, de nourriture, ou un coup de main.

CONTACT ET DONNÉES :
www.onroulepour.com

Angeline âgée de 5ans est une petite fille qui a été victime d'une hémorragie cérébrale lors de sa naissance. Aujourd'hui contrainte de se déplacer en fauteuil roulant. Les déplacements en voiture deviennent de plus en plus difficile pour la famille qui possède une voiture "standard". « ON ROULE POUR » a décidé d'aider Angeline et sa famille en tentant de fournir un véhicule adapté à son handicap.

« ON ROULE POUR » organise **le dimanche 9 septembre** une cyclo route (parcours de 40, 80 et 120 km) et VTT (parcours de 20 et 42 km) et des circuits randonnées pédestre (5 et 10km). Nous espérons la participation d'un maximum de feueillantins pour aider Angéline et Noham.

La Feuillantine, des activités pour tous !



Pour la saison 2012 2013, l'association La Feuillantine proposera aux Feuillantins et Feuillantines de tous âges des activités variées.

Les jeux de cartes au cercle ouvert les mercredi et samedi de 15h à 19h. Le judo, le jujitsu, le taïso, le tennis de table.

Nous vous donnons rendez-vous lors du Forum des Associations du samedi 08 septembre 2012, toute la journée.

Preuve du renouveau de cette association. Lors de l'Assemblée générale, deux nouveaux membres sont entrés au Conseil d'Administration : Mme Andrée Posse et Mr Didier Berthélémy. Merci à eux.

Président de la Feuillantine :
Pietro Consiglio - 06 21 78 22 61

Plus d'infos sur le site
www.lafouillouse.fr

Moto-club

La saison est lancée

Après la période de froid les entrainements ont repris pour les pilotes du club Feuillantins pour pouvoir débiter la saison dans les meilleures conditions.

Pour le moto-cross 2 épreuves au programme en mars pour la nouvelle ligue qui réunit les pilotes du Lyonnais et du Dauphiné Savoie. De ce fait cette ligue devient la plus importante et le niveau des compétitions aussi. Cédric Sagnol était particulièrement motivé et préparé pour cette nouvelle formule mais une chute en 1^{ère} manche lors de la première course à La Voulte ruine ses espoirs de bien figurer. Dommage car au chrono le matin ces temps étaient bons.

La course annuelle aura lieu
le 23 septembre
et le spectacle sera à nouveau au
rendez-vous avec des courses variées.

Côté positif la victoire de manche d'Albain Del Campo à StVerand avant que la deuxième manche soit annulée en raison de la météo capricieuse.



Pour la suite il y aura la 3^{ème} course à LaVilledieu en Ardèche avec l'entrée en lice de la catégorie vétérans avec quelques pilotes du MC Feuillantins. En projet un championnat de moto-cross féminin devrait voir le jour si il y a assez d'inscrites.

Plus près de chez nous il y a eu la course d'Andrezieux le 3 juin.

En Auvergne Harold Falconnier fini 8^{ème} de l'épreuve d'Yssingeaux mais seulement à quelques points du 3^{ème}. Par la suite le podium devrait être

envisageable. Le circuit de la Niarée connaît toujours autant de succès grâce à un entretien régulier et le système d'arrosage devrait permettre de rouler quand le terrain sera plus sec.

D'ici là les pilotes Feuillantins auront certainement eu l'occasion de réaliser des prouesses comme en 2011 pour le plus grand plaisir du dynamique président Patrick Falconnier. Bonne saison à tous et rendez-vous au moto-cross du 23 septembre.

U.S.G.F.

Les U.15 et les U.11 au Trophée du Soleil

Ils sont partis passer un excellent week-end de Pâques aux Angles près d'Avignon, pour un tournoi International de Jeunes.

Trois poules de 4 équipes : les U.15 ont terminés 6^{ème}, les U.11 ont terminés 4^{ème}. Les U.11 sont arrivés en finale contre l'équipe de St Laurent Les Arbres (Gard). Nos jeunes, après avoir ouvert le score 1 à 0 se sont fait rejoindre avant la mi-temps. En 2^{ème} mi-temps à 10 minutes de la fin l'arbitre accorda un pénalty pour une main du défenseur (une petite main). Nos verts se découvrirent pour pouvoir égalisés, mais sur un contre ils prenaient un 3^{ème} but à 2 minutes de la fin.

Le dimanche soir remise des récompenses :

- Nos petits U.11 de la finale revenaient avec un joli trophée.
- Les deux autres équipes revenaient avec des médailles.

Mais il y avait une 4^{ème} équipe qui a tout gagné. Du vendredi au dimanche soir, que les matchs étaient longs, mais cela je ne peux pas l'expliquer, tout ce que je peux dire, c'est que les entraîneurs, dirigeants, parents avaient lundi matin la voix brisée. On va dire que c'était dû au mistral, quel bon week-end de Pâques que nous avons passé.

Tus

Amicale Boule Feuillantine

Les rois de la boule...
et de la coinche !

L'amicale se porte toujours aussi bien. Cent trente adhérents représentant plusieurs générations participent activement aux divers concours de belote, coinche et bien sûr boules.

L'amicale a organisé le 16 juin à 9 heures le challenge Beal Benesse.

Judo club La Feuillantine

Le judo club de la Fouillouse se porte bien.



Notons que les filles s'illustrent particulièrement dans ce sport et le judo féminin à la Fouillouse tient une place importante soit le samedi matin au Jujitsu soit lors des entraînements du lundi et mercredi soir.

Cette activité est et reste accessible à tous, petits et grands, et peut être testée sur simple demande auprès du professeur Raphaël

Carrot.

Toujours dans un esprit dynamique, l'association a organisé le 6 Mai 2012 sa rencontre interclubs. Les jeunes judokas, âgés de 5 à 12 ans, se sont retrouvés sur nos tatamis et ont partagé leur passion le temps d'une journée organisée par les bénévoles du club (parents et adhérents).

Enfin, comme chaque année, le club a proposé pendant les vacances de Pâques, ses journées multi activités très appréciées des enfants encadrées par leur professeur, aidé par les plus anciens.

Le club enregistre toujours un grand nombre de participants qui pratiquent un judo soit loisir alliant technique et entretien musculaire soit tourné vers la compétition, soit le jujitsu (self défense).

On retiendra les performances au niveau départemental des champions : Corentin Bruel, Adeline Mallet et Julie Dessagne ; celles de vice-champions : Etienne Ronat, Quentin Gagnaire, Hugo Vinson, Lilia Chabout ; la troisième place pour Margot Ronat et la 5^{ème} pour Jérémie Granger. Au niveau régional, Adeline Mallet prend la troisième place.

La Feuillantine

Section tennis de table

Cette activité sportive s'ouvre à différents publics de feuillantins, féminines et masculins de tous âges et se pratique en loisir et compétition, selon son envie. Les entraînements du mois de juin (gratuit) auront lieu à la salle polyvalente et permettront aux nouveaux licenciés de venir découvrir ce sport.

Loisirs

La pratique « loisirs » est ouverte à tous. Créneaux horaires du lundi et du

vendredi soir. Elle permet de découvrir le tennis de table pour le plaisir de se surpasser (sans enjeu), de rencontrer d'autres personnes, de se faire plaisir tout simplement.

Ecole tennis de table

Elle accueille des jeunes filles ou garçons de 9 ans à 17 ans. Elle est encadrée par Denis Behague, aidé par des adultes du club. Dans un premier temps, la pratique loisir est privilégiée. Suivant les progrès et la motivation des joueurs le Championnat par équipes jeunes leur sera proposé. Le tennis de table comme les sports collectifs traditionnels se pratique en équipe et forme un groupe de « copains ».

Vie associative

En interne, des matches amicaux, fête du club et sorties sont organisées et appréciées de tous. Lors des ren-

Amicale Boule d'Eculieu

Des jeux en toute saison !

L'amicale boule d'Eculieu est actuellement forte de ses 80 membres, dont une trentaine de boulistes assidus, même en saison d'hiver au boulodrome des Unchats à St Just-St Rambert.

26 licenciés disputent le championnat F.S.C.F. en 4 équipes de 4^{ème} division et 1 équipe en 3^{ème} division, avec des fortunes diverses. De nombreux concours régionaux sont régulièrement disputés par les membres de cette société.

A la belle saison, chaque jour du lundi au vendredi, les jeux sur les hauteurs d'Eculieu sont animés par une quinzaine de sociétaires de 14 H 30 à 18 H.

André Grangeon



contres de championnat, nos adversaires nous remercient régulièrement pour notre accueil, notre fair play. Les dirigeants aidés des licenciés de cette section essayent de participer aux manifestations du village en fonction de leur disponibilité. Par exemple, à l'occasion de la descente St Héand - La Fouillouse organisée par la petite foulée, de nombreux pongistes ont participé à cette manifestation. Un trophée pour leur représentativité est venu les récompenser. Merci à la petite foulée.

Information

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter

Ghislaine Seon 04 77 30 23 27
Jacques Ressouche 04 77 30 59 83
Denis Behague 04 77 52 85 16
 ou 06 47 93 58 23



Les fous du volant

Des résultats très satisfaisants en compétition par équipe.

Les Interclub tiennent une place importante dans le monde du badminton. C'est une compétition par équipe qui se déroule tout au long de la saison et qui permet aux clubs de se confronter. Il existe des interclubs au niveau départemental, régional et même national.

Jusqu'à présent, le club de la Fouillouse engageait 3 équipes au niveau départemental. Cette année, le nombre de joueurs qui souhaitent participer a explosé ; le club a créé une 4^{ème} équipe.

Le bilan de mi-saison est très positif.

Pour l'instant, la nouvelle équipe, entièrement masculine, qui évolue en CUP42, enregistre 2 victoires et 3 défaites. Un résultat plutôt honorable pour une première participation. En division 3, douze clubs s'affrontent. La compétition se déroule en 2 temps. En début de saison, les équipes se ren-



contrent en poule. Les phases finales ont lieu à partir du mois d'avril. A ce jour, l'équipe 3 se bat pour la 5^{ème} place. L'équipe 2 se classe 3^{ème} au classement général, avec 4 victoires et une seule défaite, Elle espère cependant accéder à la 2^{ème} marche du podium d'ici la fin de l'année.

Pour l'équipe 1, l'objectif fixé au début de saison est atteint puisqu'elle termine 2^{ème} au classement général. Cette place a permis à l'équipe de jouer les barrages pour la montée en régionale. Cela ne s'était pas produit à la Fouillouse depuis 10 ans !

Vous pouvez suivre l'actualité du club sur le site : <http://lfdv42.org>

Cours de Hatha Yoga

(Agréé Fédération Française de Hatha Yoga)

L'association « l'arbre et la source » propose depuis 2008 des cours de Hatha Yoga :

Qu'est ce que le Yoga ?

Le yoga remonte à plusieurs millénaires, c'est une discipline où l'on n'a pas à établir de performances. On accepte ce que notre corps est capable de faire en restant à son écoute. Il apporte une connaissance du corps, une maîtrise du mental et du souffle. Il s'ensuit une gestion des émotions, du stress et aussi une ouverture d'esprit. De façon plus générale, le yoga a une dimension spirituelle qui est moins approfondie en occident qu'en Inde (l'un des pays d'origine).

Horaire des cours :

Les cours ont lieu à la salle socio-sportive

les lundis de 9h45 à 11h15

les mercredis de 20h00 à 21h30

Sauf pendant la période de vacances scolaires.

Renseignements :

Vous pouvez contacter le professeur Dominique Mourier au **06 84 34 96 09**

A.S.F. Le Père Noël a répondu présent

Le 14 décembre 2011, un goûter de Noël a été organisé par l'A.S.F. pour tous les enfants de l'association. Ce rendez-vous a eu lieu salle de « La Feuillantine ».

Tous les enfants étaient au rendez-vous. Accompagnés des parents, papis, mamies ou nounous, ils ont assisté au spectacle de Jacob le Clown. Avec sa guitare, Jacob a chantonné quelques airs de musique, tout en montrant ses talents de jongleur. Il a même fait participer le public.

Quelle ne fut pas la surprise des bambins lorsqu'il a appelé le

Père Noël ! En effet, à la fin de la représentation, le bonhomme tout de rouge vêtu, avec sa barbe blanche est arrivé chargé de cadeaux pour tous les enfants. L'ami des petits et grands s'est prêté volontiers à la séance photos.

Avant de se quitter, tout le monde a pu profiter d'un goûter, avec en plus les traditionnelles papillotes et clémentines. Cette après-midi familiale fut très

appréciée par tous les participants, et réussie pour l'A.S.F. Alors, rendez-vous l'année prochaine ...

CRP



La Fouillouse N'Dances

Le Gala de danse 2012



Tous les styles au gala « La Fouillouse N'Dances ». Samedi 30 juin et dimanche 1^{er} juillet 2012, les styles street jazz, hip hop, salsa, rock, seront au programme.

Les enfants et adultes, adhérents de l'association « La Fouillouse N'Dances » dirigée par Nicolas Thevenon, seront les vedettes du gala de fin d'année qui se déroulera à la salle socio sportive de La Fouillouse. Pour les personnes n'ayant pas pris leur réservation, vous aurez la possibilité d'acheter vos billets le jour même des représentations.

Au total, quelques 200 élèves issues des classes éveil, initiation à confirmé, enfants et adultes évolueront en style street jazz, hip hop, salsa, rock. Ces 2 dernières disciplines sont nouvelles cette année et leur succès a été une bonne surprise. Nous espérons de nouveaux adhérents pour la saison prochaine. « L'ouverture de nouvelles disciplines redynamise, et permet d'accueillir une nouvelle diversité de danseurs ».

Plus motivés que jamais, Nicolas et ses élèves, qui n'ont pas ménagé leurs efforts, se feront un plaisir de partager avec leur public toujours fidèle, le travail effectué tout au long de l'année et d'offrir un spectacle enchanteur. Chorégraphies variées, mise en scène soignée, costumes colorés seront les ingrédients d'un spectacle à déguster en famille ou entre amis.

Lors de cette soirée, vous pourrez voir évoluer Nicolas et Morgane qui ont participé à La Meilleur Danse sur M6. Ils ont su s'imposer dans cette compétition et leur parcours a été admirable. Ils vous présenteront lors du gala les chorégraphies qui leur ont permis d'aller si loin dans ce challenge.

Nous espérons vous accueillir de plus en plus nombreux à ce spectacle, fruit d'une année de partage entre le professeur Nicolas Thevenon et ses élèves. Nous vous attendons nombreux.



Tennis Club de La Fouillouse

La saison 2012 sur les rails.

A l'automne 2011, il y a eu quelques points forts pour nos joueurs et adhérents. En octobre, l'équipe vétérans femmes s'est classée 3^{ème} de sa poule après 5 rencontres. Elle maintient sa position en première division départementale. En décembre, nombreux étaient les participants à notre fête de Noël: les jeunes de l'école se sont réunis autour d'un goûter après une après-midi d'animations et de jeux. Le concours de gâteau a encore remporté un franc succès auprès des parents.

En cette année 2012, les compétitions sont lancées à titre individuel ou par équipes. Plusieurs de nos joueurs participent aux championnats de la Loire individuel, une équipe de jeunes joueurs de 13 et 14 ans a défendu nos couleurs.

Matchs par équipes : les samedis 5, 12 et 19 mai et les 2 et 9 juin. Les équipes femmes et hommes ont participé au championnat interclub de la Loire, l'occasion pour de nombreux licenciés de faire leurs premiers pas en compétition, soutenus par les autres membres de l'équipe.

En parallèle, plusieurs actions sont menées au sein du club afin de fidéliser les adhérents et de faire jouer un maximum d'entre eux. Ainsi, les matchs défis sont lancés afin que chacun puisse trouver des partenaires de jeux différents et ainsi progresser au mieux.

Enfin, après le temps fort des compétitions par équipes, viendront deux rendez-vous importants. La fête de l'école de tennis, mercredi 13 juin, a clôturé l'année d'enseignement, avec une après-midi de jeux en compagnie des moniteurs et des éducateurs. A cette occasion, les diplômes et insignes ont été remis aux jeunes joueurs pour valider leur niveau. Quant aux adhérents adultes, le Tennis Club les invite à participer à un tournoi de doubles mixtes surprise, le dimanche 1^{er} Juillet.

Pour tous renseignements :
tclafouillouse@yahoo.fr



ANNÉE 2011

57 naissances, 20 mariages, 38 décès

BIENVENUE



OCTOBRE 2011

Thomas LOURDIN	2 octobre
Younes TLILI	10 octobre
Louise LAUTIER	12 octobre
Henri PERRONNET	17 octobre
Eléana GACH DI BELLA	21 octobre
Loane GENEVOIS	21 octobre
Corentin BAURIER	28 octobre
Mattéo BAURIER	28 octobre

NOVEMBRE 2011

Côme DANCER-CAMARASA	9 novembre
----------------------	------------

DÉCEMBRE 2011

Gauthier PAVAN JACQUEMOT	7 décembre
Rudy BOIVIN	13 décembre
Cléa CROS	13 décembre
Alyssia CHAPPELLON	15 décembre
Gabriel BAILLY	17 décembre
Victor DELORME	29 décembre

JANVIER 2012

Thibault VIALARET	5 janvier
Thomas TETE	14 janvier
Emin CALISKAN	16 janvier
Maëlyne MAZOYER	19 janvier
Alisson SADOT	21 janvier
Vadim CHOVEL	25 janvier

FÉVRIER 2012

Medina TLILI	6 février
Nino RIBEYRON	9 février
Sacha RIBEYRON	9 février
Marie VILLARD	26 février

MARS 2012

Eloïse CÉNET-GAGNAIRE	2 mars
Lola FABRIS	25 mars
Thibaut BERGERON	27 mars

AVRIL 2012

Alya KHAOUA	12 avril
Oscar VASSAL	17 avril

FÉLICITATIONS



SEPTEMBRE 2011

Grégory HERNANDEZ et Aurélie COULAUD	30 septembre
--------------------------------------	--------------

DÉCEMBRE 2011

Michel ESCOT et Françoise GUICHARD	3 décembre
------------------------------------	------------

FÉVRIER 2012

Steeves SABAUT et Clémence REY	25 février
--------------------------------	------------

AVRIL 2012

Philippe DEBOUT et Aline LIEVRE	7 avril
Stéphane LAGER et Ludivine BUISSON	25 mars

AU REVOIR



OCTOBRE/NOVEMBRE 2011

Marie ROUSSON	8 octobre
Adèle POCHON veuve CARTERON	16 octobre
Philomène GOMMET veuve PANCHERI	18 octobre
Pauline POINTE veuve GARDE	28 octobre
Mickaël MERLE	31 octobre
Marguerite LEVET veuve CHOMETTE	31 octobre
François CHEVAL	31 octobre
Maurice GIRAUD	2 novembre
Benoit BLANC	16 novembre
Marie GAREL veuve ROUX	19 novembre
Catherine VILLEMAGNE veuve BROSSE	20 novembre
Louise FAY veuve ACHARD	21 novembre
Georgette GEORJON veuve VASSAL	29 novembre

DÉCEMBRE 2012

Marie VIALLA veuve CHEUCLE	8 décembre
Victoria BOYER	27 décembre

JANVIER 2012

Maurice CIZERON	8 janvier
Marie PEYRARD	16 janvier

FÉVRIER 2012

Jeanne RAFFIN épouse FAURE	17 février
Francline VOUTA	28 février

MARS 2012

Marie DESCOURS	24 mars
Pascale FLACHAT	27 mars
Maurice DIMIER	29 mars

AVRIL 2012

Francisco VIVES	15 avril
Eugénie EBLÉ veuve AMARGIER	21 avril
François ANGÉNIEUX	29 avril



ets Patrick Falconnier

**PAPIER PEINT - PEINTURE BIO
DÉCO - COULEUR - HALL DE CHOIX**

4, impasse Côte Thiolière - 42100 St-Etienne
tél. 04 77 95 66 65 - fax : 04 77 95 65 76



100% MOTO

20, cours Gustave Nadaud
42000 Saint-Etienne

Tél : 04 77 32 41 36

email : 100moto@nerim.net

Jean-François Gagnoud - Yann Gagnoud
Emmanuelle Dant - Fabien Kezel

Une équipe à votre service



Agenda 2012/2013

JUIN 2012

21 Juin

Fête de la musique
> Place de l'Eglise



22 Juin

Fête des écoles publiques

23 Juin

Fête de l'école Bel Air

30 Juin

Tournoi de badminton
> Salle polyvalente

30 Juin / 1^{er} Juillet

Gala N'Dances

Permanences achat places les mercredis 23 et 30 mai (10h30-12h et 14h-19h) et les samedis 26 mai et 2 juin (9h30-12h)

> Centre socio sportif



JUILLET 2012

18 Juillet

 Don du sang, de 16h à 19h
> Salle polyvalente

AOÛT 2012

22 Août



Don de plasma, sur rendez vous au 04 77 81 42 43
> L'après midi, salle polyvalente

SEPTEMBRE 2012

8 Septembre

Forum des Associations
> Jardin d'hiver, centre socio sportif

14 Septembre

Présentation du livre "La Fouillouse sous la Révolution" suivi d'une projection sur la véritable histoire du chocolat Stéphanois
> Centre socio sportif, 20h15

15 et 16 Septembre

Exposition : La Fouillouse au fil des rues.
> Centre socio sportif, de 10h à 19h



OCTOBRE 2012

5 Octobre

Concert orgue et flûte organisé par Les Amis de l'Orgue
> Eglise, 20h30

13 Octobre

Concert U2
Réservations en Mairie
> Salle polyvalente

Du 15 au 20 Octobre

Semaine Bleue



20 Octobre

Loto, Association le Fil du Temps
> Salle polyvalente, 14h30

NOVEMBRE 2012

10 Novembre

Fouillouz Games, jeux vidéo
> Salle polyvalente



11 Novembre

Commémoration
> Mairie

FÉVRIER 2013

9 Février

Saison culturelle
Chants et musiques de toujours
Réservations en Mairie
> Salle polyvalente

Alternative feuillantine

De l'eau qui coule sous les ponts...

... Avant l'arrivée du pôle enfance ? C'est ce qu'on pourrait penser tant ce projet d'importance pour la commune prend du retard au fur et à mesure que son coût augmente. Aujourd'hui, ce dernier semble stabilisé à plus de 5 millions d'euros... et chacun souhaite qu'on s'en arrête là.

Quant à l'eau sur la commune, elle fait toujours l'objet d'une étude sur la gestion de son marché. Malgré les discours rassurants de M. le Maire sur « l'étude de toutes les solutions » des différentes modalités de gestion de l'eau, on sent clairement pointer l'arrivée d'un service de l'eau complètement privé. Nous souhaitons rappeler, alors même que notre rendement est un des plus satisfaisants des communes environnantes, que nous sommes partisans d'un service public de l'eau, seul à même de garantir le juste prix au consommateur.

...mais des perspectives de changement porteuses d'espoirs

La scission avec la communauté de communes des pays de St Galmier si elle a été très largement approuvée par l'ensemble des listes du Conseil municipal semble être elle aussi au point mort. Pourtant, cette décision devrait nous rapprocher de notre véritable bassin de vie qu'est le bassin stéphanois. Ce pourra être l'occasion de la mise en place d'un véritable service de transports entre notre commune et l'agglomération, service qui favorisera des déplacements plus propres.

Le discours écologiste n'a pourtant guère bonne presse au sein du Conseil, qui n'hésite pas à donner un blanc-seing à l'extension de nouvelles installations classées plutôt que de se prononcer clairement contre ce projet de développement. Pourtant, le projet du pôle enfance, chèrement conçu avec un label haute qualité environnementale, montre clairement la voie. C'est dans la globalité des paroles et des actes qu'il convient de se placer et non dans des avis favorables à court terme sous prétexte de libéralisme économique alors que les enjeux liés à l'environnement sont clairement ce qui préoccupent les Français. « Nous ne pouvons plus continuer à produire plus sans chercher à produire mieux, nous ne pouvons plus créer des problèmes écologiques sans savoir comment les résoudre, aux dépens des écosystèmes ».

Quand sera publiée cette tribune, d'autres élections et d'autres changements s'annonceront... alors pour méditer en attendant sur la différence entre le politicien et l'homme d'État, sachez que le premier pense à la prochaine élection, le second à la prochaine génération*... alors votez !

*J.freeman Clarke

Thierry VIAL, Véronique BANCEL, Richard GRIFFON

Osons La Fouillouse

Préambule : Du fait des délais très longs d'impression, il peut y avoir un décalage entre notre texte et la réalité. En ce printemps, l'actualité municipale se concentre autour des 3 budgets. Nous avons voté « pour » les budgets « eau » et « assainissement » car ils sont insuffisants pour moderniser rapidement les réseaux. Il n'est ni écologique ni économique que les fuites représentent environ un quart de l'eau que nous achetons. Fidèle à notre ligne de conduite, nous avons voté « contre » le budget général car il est centré exclusivement sur le pôle scolaire. Depuis le début de notre mandat, nous nous opposons au projet de pôle scolaire qui est disproportionné par rapport à nos besoins. La majorité municipale fait de ce bâtiment le point d'orgue de son mandat. A ce titre, elle sacrifie tous les besoins de notre commune pour concentrer les ressources financières sur ce projet. C'est très grave car la majorité municipale ne maîtrise rien :

- en 2 ans l'investissement est passé de 3,81 à 5,5 millions d'euros H.T. y compris les honoraires de l'architecte.
- on a fait 2 appels d'offre (le premier était nettement trop cher). Courant avril on saura si le 2^{ème} est favorable.
- on a omis de compter des travaux indispensables, réseaux d'eaux, parkings, chaussée,...
- on ne peut obtenir la liste et le montant des subventions attribuées. Que doit-on en penser ?
- le planning non plus n'est pas maîtrisé : la signature du marché de conception date d'avril 2010. Deux ans après rien n'est lancé mais nous avons versé à l'architecte plus de 362 000 €!
- l'ordre de grandeur du coût de fonctionnement lorsque tout sera en service n'est pas connu. N'est-on pas en train de lancer un équipement qui se révélera ruineux pour les Feuillantins.
- les documents qui nous ont été remis pour justifier que nous pouvons supporter l'endettement lié au pôle sont biaisés car ils omettent que nous devons financer dans l'avenir d'autres équipements tout aussi utiles voire même plus pour certains.

En fait, le Maire a imposé son point de vue et comme il n'était pas sûr de pouvoir le justifier, il a refusé tout débat. Combien de gens vont trouver un intérêt réel à ce regroupement ? Combien vont supporter les inconvénients de circulation ? En fait beaucoup plus que les précédents. Comme toute l'équipe ne pense qu'au pôle scolaire, l'entretien courant ne se fait pratiquement plus ; vous voyez des escaliers endommagés, des trottoirs défoncés, des panneaux vandalisés, mais est-ce important aux yeux de la majorité municipale ?

En parallèle, nous devons avant 2015 mettre nos bâtiments aux normes handicapés ainsi que les trottoirs. Pour les bâtiments, le coût sera d'environ 600 000 €, pour les voies nous n'en savons rien. Pour information, la Feuillantine n'a pas été mise aux normes lors de sa transformation, maintenant il faudra le faire !

Lors des conseils municipaux, nous intervenons pour faire entendre le point de vue d'une bonne gestion des deniers publics, ne souhaitant que le bien être futur des Feuillantins. Sachez que nous continuerons à défendre vos intérêts avec conviction.

Roger MURAT, Simone MEYER, Alexandre BAYON

J'aime les vacances à la maison



Piscines
Équipement
Entretien
Rénovation
Spa



Contactez-nous
04 77 55 69 06

Desjoyaux
PISCINES

la-fouillouse.piscinedesjoyaux.fr

DPS Piscines Desjoyaux ZI du Bas Rollet 42480 LA FOUILLOUSE



Votre caviste à la Fouillouse depuis 1903

Nous vous accueillons et vous conseillons dans vos choix de vins et boissons pour toutes les occasions.
Sélection de vins de France et du monde, champagnes, alcools, Brasserie, Gamme de vins Bio

www.votrebouteille.com

Nouveau : Le site internet pour tout savoir sur le vin !

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.



Magasin et Bureaux

68, rue Marengo
42000 Saint-Etienne

2 CHAMBRES FUNÉRAIRES

66, rue Marengo 42000 Saint-Etienne
1, rue Eugène Joly (Le rond Point)

DEVIS GRATUIT - CONTRAT OBSÈQUES

Prévoyance Obsèques

Respect - Dignité - Discretion

24h / 24 - 7 jours / 7

Tél. 04 77 74 19 47



Graphi - Print 42

Z.I du Bas Rollet
Avenue Benoit Fourneyron
42480 LA FOUILLOUSE

Tél. 04 77 36 45 88

Fax. 04 77 55 03 12
gp42@wanadoo.fr



Une exclusivité
MOBILIER DE FRANCE

**Mobilier
de France**

La Fouillouse